

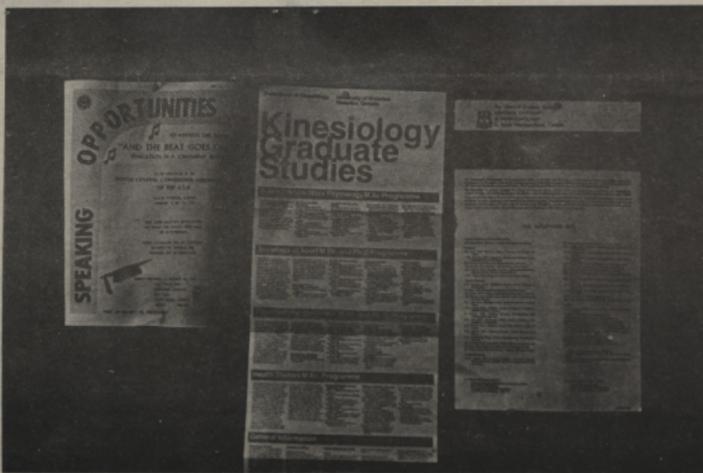
LE FRONT

VOL. 6 No. 7

LE SEUL HEROMADAIRE DES ETUDIANTS
DE L'UNIVERSITE DE MONCTON

28 février 1977

L'Université de Moncton: en français
"Mythe ou une réalité"



Ou en est la langue française sur le campus

Voir page 7

Appartements pour l'an prochain

Le service de logement offre la possibilité aux étudiants de loger dans l'un des 95 appartements répartis dans les six maisons de rapport de l'Université. Ces maisons sont situées à proximité du campus, aux adresses suivantes: 508, rue High; 263, rue Jones; 100, promenade McLaughlin; 150, avenue Morton; 160, avenue Morton et 22, rue Ward.

- Chacun des appartements comprend:
- ameublement complet sauf la literie et les ustensiles de cuisine.
 - une ou deux chambres à coucher;
 - salon, cuisine et salle de bain;
 - éclairage et chauffage gratuit;
 - accès à des laveuses et sécheuses avec chute de monnaie;
 - stationnement gratuit.

Les 95 appartements sont

Hommes Femmes	
- appartements pour groupes de 4 étudiants	29 29
- appartements pour groupes de 3 étudiants	15 14
- appartements pour couples mariés (étudiants)	8

PROCEDURE A SUIVRE POUR LES DEMANDES DE RESERVATION

Suite à différentes consultations auprès des étudiants, le service de logement a convenu d'utiliser la méthode du tirage au sort pour allouer la location des appartements de l'Université pour l'année universitaire 1977-78. Voici les conditions et procédures à suivre pour être admissible à ce tirage.

Les conditions d'admissibilité:

- a) Être étudiant à plein temps à l'Université de Moncton en 1977-78;
- b) Avoir sa résidence à une distance minimum de 50 milles de Moncton;
- c) Faire partie d'un groupe de trois ou quatre étudiants/étudiants du même sexe;
- d) Pour être admissible au tirage des appartements pour couples mariés, deux conjoints doivent être étudiants à plein temps à l'Université de Moncton pendant l'année 1977-78.

Procédures à suivre:

Si vous êtes intéressés à donner votre nom pour participer au tirage, vous devez:

- a) Vous présenter en compagnie de vos futurs co-locataires au bureau du service de logement, local 270, édifice Tailleux, avant le 23 mars 1977;
- b) Remplir un formulaire en indiquant le nom et le numéro de matricule de chacun des membres de votre groupe. (Afin d'éviter toute injustice, le nom d'un étudiant ne devra paraître que sur un seul formulaire; advenant le cas où un étudiant inscrirait son nom sur plus d'un formulaire, l'étudiant perdrait son droit de participer au tirage.)

Tirage:

Le tirage se fera publiquement à une date et un endroit à être déterminés conjointement avec la Fédération des étudiants. Le groupe dont le nom sera le premier aura le privilège de réserver l'appartement de son choix dans sa catégorie, et subéquemment. La liste de tous les noms tirés sera publiée dans les médias du campus (Front, CKUM...).

Département de Chimie
L'Institut de Chimie du Canada
présente
Prof. Chester R. Jablonski
Département de Chimie
Memorial University of New
foundland

XX - COMPLEX OF NIGRO-GEN HETEROCYCLES

Lundi le 7 mars 1977 à 15h30
Faculté des Sciences et de Génie
Salle A-102

Une conférence organisée par l'Institut de chimie du Canada aura lieu le 7 mars à 15h30 en la salle A-102 de la faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton.

Le professeur Chester R. Jablonski du département de chimie de l'Université Memorial à Terre-Neuve donnera la conférence intitulée "Complex of Nitrogen Heterocycles".

- Bienvenue à tous. Entrée est libre.

Conférence-génie

Le département de génie de la faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton présentera une conférence de M. Bui Tien Rung le mercredi 9 mars à 14 h 30 au A-002 de l'édifice des sciences et de génie.

M. Bui Tien Rung, professeur au Département des sciences appliquées de l'Université du Québec à Chicoutimi, traitera du **Problème de la sensibilité dans la performance dynamique des systèmes de production.**

L'entrée sera libre et toute la population est invitée à y assister.

LE FRONT

Ont collaboré au front cette semaine:

Raymond Lantaigne, Jean-Guy Duguay, Line Paulin, Anette Paulin, Lisette Paulin, Pierre Bernier, Gilles Barré, Marie-Reine Hasbé, Robert Proulx, Robert Poirier, Sylvie Noël, Paul Babin, Pierre Alain (distribution) Marie-Germaine Cormier (secrétaire), Christiane Trudel, Marcel Goguen, Béjeanne Hlais, Lise Ouellette.

Faculté des sciences et de génie.

Bonjour les gens qui bougent

Je tiens à vous informer que déjà depuis le 14 février dernier, il y a des postes intéressants d'ouvert à I.A.E.F.S.G.U.M.

En effet notre président, M. Robert Basque, ainsi que tout le conseil étudiant estime qu'il y a des gens de potentiel à la faculté qui peuvent assurer la relève du conseil exécutif de l'association des étudiants en Sciences et Génie de l'Université de Moncton.

Les postes ouverts sont: Président(e) et Vice-Président(e) de l'association. Ces postes peuvent être combiés par n'importe quel étudiant - homme ou femme, inscrit à la faculté depuis

le 20 septembre 1976, et qui le resteront jusqu'en avril 1978. Les intéressés pourront présenter leur candidature à leur représentant étudiant de leur département ou secteur au sein de Mario C. Charest, président des élections, avant le 8 mars à 17h00.

La période de cabale prévue débutera le 8 mars à 20h00 pour se terminer le 17 mars 17h00. Les élections auront lieu à la Rotonde le 18 mars de 8h00 à 17h00. Les résultats seront remis au banquet annuel le 18 mars au soir.

Bonne chance à tous,
Mario C. Charest
Président d'élection.

Intéressant, L'interurbain!

FORMIDABLE! ON A EU TELLEMENT DE SUCCÈS CETTE SEMAINE AVEC NOTRE SÉMINAIRE...

...QUEL AN PROCHAIN ON VA TENIR UN OMNINAIRE!

PUIS COMMENT ÇA VA AU COLLÈGE?

OUI... OUI...

Bell Canada

L'interurbain, le complice de vos sentiments.

Organisations, négociations, représentation

Une soupe à l'alphabet

par Egbert McGraw, représentant étudiant au Conseil des

Dû aux différents problèmes qui surgissent dans les universités ou collèges au Canada, je tiens à vous informer de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Un premier point est de savoir quelle position nous allons prendre face aux nouveaux organismes qui se forment sur notre campus.

Il existe présentement sur notre campus deux syndicats accrédités dont l'A.E.U.M. (association des employés) et l'A.B.P.U.M. (association des bibliothécaires et professeurs) qui comprennent respectivement environ 201 et 247 membres chacun. En plus, il y a deux associations dont l'A.T.U.N. (association des techniciens) et l'A.P.A.P.U.M. (association du personnel administratif et professionnel) qui comprennent respectivement environ 38 et 66 membres. On désigne aussi 36 travailleurs dans le secteur "Cadre et professionnel" qui ne sont pas regroupés en association et pour finir une F.E.U.M. qui a au-delà de deux mille membres.

Sachant que c'est un droit acquis pour un employé de se joindre à une association ou un syndicat et dû au fait que nous possédons la liberté individuelle, nous ne pouvons faire autre que de respecter ces organismes existants. Donc, chacun des employés ou étudiants pourra faire valoir ses droits par l'entremise d'un organisme officiel qui aura pour objectif de veiller au bien-être de ses membres. Sachant que le bonheur des uns peut faire le malheur des autres, je

De retour à Moncton

par Normand Nadeau, Sciences infirmières, 2e

LU de M. n'a pas passé inaperçue à Calgary. À notre arrivée dans la ville, les autorités de l'A.E.L.U.C. se sont dit impressionnés d'une telle initiative de notre part. Nous étions également la seule université française présente; Laval et Montréal ne s'étant pas présentées. À maintes reprises, le caractère dynamique des représentants de l'Université de Moncton a fait regrouper autour de nous les universités les plus animées. Certains de nos amis de l'est seront d'ailleurs présents à notre bal des sciences infirmières.

Toute l'énergie déployée valait-elle le coup? Étais-ce là un voyage pour un voyage? Je m'empresse de faire le point. Nous avons été entretenus de sujets tels l'euthanasie, la mort et le patient, les torts et dommages concernant la pratique, mais les nouvelles perspectives de santé... et j'en passe. Cette information a un réel impact; celui de nous rendre davantage

Gouverneurs
tiens à vous faire part de mon inquiétude en ce qui a trait aux processus de négociations parmi cette soupe à l'alphabet. Présentement, chacun des organismes négocie individuellement avec un corps central qui est l'administration. Ces négociations se font souvent d'une part avec un esprit de rivalité et d'autre part, avec une ignorance des besoins des autres organismes. Ici, il se faudrait surtout pas lier des pierres aux autres organismes dû au fait que la F.E.U.M. (les étudiants) n'a jamais contacté les professeurs, les employés, les techniciens, avant de prendre une décision. Il ne faut pas nous plus jeter le blâme sur l'administration, parce qu'il ne nous a jamais empêchés de la faire.

Ceci étant dit, il serait peut-être bon que les étudiants essaient de développer un esprit de collégialité avec les autres organismes, non pas pour abolir ce qui existe présentement, mais plutôt pour l'améliorer, et ce, pour le bien-être de tous.

Le problème va être encore plus compliqué lors de l'incorporation des deux autres campus dû au fait que la distance et les rivalités régionales s'ajoutent sûrement pas la communication.

Tous ces facteurs font que nous ne pouvons désormais plus penser qu'à nos problèmes personnels mais aussi prendre en considération ceux des autres.

responsables de nos actes, de nous voir acquiescer le contrôle dans toutes les interventions. De plus il ne faut pas perdre de vue notre désir à tous d'assurer un standard de soins, de compétences.

En terminant, je me permets de mentionner le grand "des responsabilités" dont est fait preuve Diane Fraser et Suzanne Ouellette. Les investigatrices du projet, elles ont su mener à termes ce voyage, ici aux yeux de plusieurs semblait irréalisable en raisons des moyens choisis. Nous sommes revenus à Moncton en bonne santé, riche d'une expérience inestimable et d'un contact solide avec les Ecoles des sciences infirmières au Canada.

Toute l'équipe se promet de promouvoir l'avancement de l'A. E.L.U.C. à l'Université et de continuer à travailler avec nos collègues de l'É.U.

BIO-EXPLOSION

Lundi 28 février jusqu'au samedi 5 mars aura lieu la semaine de Biologie. Tout au long de la semaine se déroulent des activités à caractère éducatif, social et sportif. Parmi des activités à l'horaires, il y a entre autres conférences, sports, visite des labs, danses, etc.

J'inviterais chaque membre du département à faire un effort pour participer. Pour de plus amples renseignements, nous vous voir ou contactez les membres de l'A.E.B.U.M. à la salle B-203-1 des Sciences et de Biologie.

Bonne semaine explosive!

Salut Carnaval!



[Photos: Paul Babin]

ELECTION — BIOLOGIE

Les étudiants de biologie sont avisés que les postes suivants au sein de l'AFBUM sont ouverts:

Présidente)
Vice-Présidente)
Secrétaire)
Trésorière)

La période de mise en candidature se tiendra du lundi 14 février jusqu'au vendredi 4 mars à 17h00 p.m. La période de cabale se fera du samedi 5 mars jusqu'au vendredi 11 mars à minuit. Les élections auront lieu le lundi 14 mars de 8h30 à 5h00.

Les intéressés à l'un de ces postes sont priés de faire parvenir leur candidature par écrit à Irénée Comeau ou Denise Doucet à la salle B-203-1 et ce avant vendredi le 4 mars 1977 à 5h00.

Irénée Comeau
Prés.
A.E.B.U.M.

conf.
biologie

Le département de biologie de la faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton présentera deux conférences au cours du mois de mars.

En effet, le mardi 11er mars, le conférencier invité sera Henri Ouellet des musées nationaux du Canada à Ottawa qui traitera de la Compétition interspécifique entre deux espèces de pie-bêche: le pic mineur et le pic chevreu.

La conférence de M. Ouellet sera offerte à la salle D-102 de l'édifice des sciences dès 11h.

Le mercredi 16 mars, le département de biologie de l'U. de M. présentera une conférence de Jean Bédard du département de biologie de l'Université Laval.



[Photos: Paul Babin]

M. Bédard traitera entre autres de l'écologie et de l'aménagement de l'édier commun du bas St-Laurent, canard pourvu d'un précieux duvet appelé éredon.

La conférence aura lieu à la

salle A-121 de l'édifice des sciences à compter de 11h30.

Le public et la population universitaire sont invités à assister à ces conférences. L'entrée est libre.

CONFERENCE-MATHÉMATIQUES

Un sujet d'intérêt pour les étudiants des différents domaines de Sciences (Mathématiques, Physique, Chimie, etc.) et de Génie.

Département de
Physique-Mathématiques
Université de
Moncton
Moncton, N.B.

Date: Le jeudi 3 mars 1977 à 15h
Lieu: A-102, Faculté des Sciences et de Génie

Conférencier: Dr. Paul A. Vincent

Tous seront bienvenus!

Editorial

Politique linguistique: pour qui
pourquoi?

L'Université de Moncton est à Moncton depuis plus d'une décennie déjà. C'est une université jeune et certains la disent pleine de dynamisme.

Or cette nouvelle université, créée en 1963 suite à l'enquête Deutch, n'a pas été la première institution universitaire de langue française au Nouveau-Brunswick. En 1963, on comptait huit institutions francophones dispensant un enseignement universitaire. Ces huit institutions se regroupaient autour de trois campus principaux, soit autour du Collège Saint-Louis dans le nord-ouest, autour du Collège de Bathurst dans le nord-est et autour du Collège Saint-Joseph dans le sud-est. Chacune des trois régions jouissait d'une très grande autonomie et pouvait planifier et gérer l'éducation universitaire selon les besoins de leurs régions.

L'intervention gouvernementale a changé cet état de choses: en 1977, l'Université de Moncton reste la seule capable de décision en matière d'éducation universitaire francophone au N.-B., et si la manie centralisante des Monctoniens continue, le campus de Moncton deviendra le seul campus universitaire francophone du Nouveau-Brunswick, le seul endroit où les universitaires francophones pourront se regrouper. Mais, regardons un peu les choses en face!

Parmi les trois régions, une est particulièrement propice à l'assimilation de francophones: c'est le sud-est.

De toutes les villes du Canada, une est particulièrement notoire pour son sentiment francophobe: c'est Moncton.

Or nos dirigeants acadiens ont choisi d'installer la seule université francophone du Nouveau-Brunswick dans le sud-est, et pire encore, à Moncton. Peuvent-ils dire, en toute conscience qu'ils ont donné quelque importance que ce soit à la carrière linguistique de l'Université? Où se seraient-ils trompés?

En 1977, quinze ans après la création de l'Université, on constate que la langue française en a pris un bon coup à l'Université de Moncton (voir pp 7-11 de la présentation). La F.E.U.M. demande aux gens de profiter de la semaine qui commence pour réagir face à cet état de choses: c'est à chacun d'en profiter et à ceux qui ont encore un espoir de vivre en français de défendre leur rêve et de participer à sa réalisation.

Il existe depuis quelques mois une politique linguistique officielle sur le campus de Moncton. Cette politique vous paraîtra mièvre quand vous aurez lu le rapport inclus dans la présente édition. Le sénat académique, l'administration de l'Université continueront-ils de défendre cette douce politique: ne pourrait-on pas exiger que cette politique soit revue, accentuée, et rigoureusement appliquée pour qu'une fois pour toute on arrête de se poser la question: "L'Université de Moncton est-elle bilingue ou pas?"

Pourrait-on réaliser une fois pour toute que l'Université est devenue un instrument de bilinguisation de par sa position géographique et grâce à l'attitude docile des administrateurs?

1977 ne se passera qu'une fois, il faut agir et donner à la langue française la place qui lui revient dans l'éducation universitaire. En 1985, il sera trop tard.

Jean-Guy Dupuy

F.S. La bilinguisation des Acadiens, je suis contre.

le 19 janvier 1977

Monsieur Raymond Lanteigne
La Jausmie
F.E.U.M.
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Chef Monsieur Lanteigne,

Dans le numéro du 10 décembre de la Jausmie, vous m'invitez à faire connaître aux étudiants de l'Université les politiques de l'Université de Moncton "face à la sauvegarde du français sur le campus".

Les politiques de l'Université visent non seulement la sauvegarde du français mais aussi la nécessité de démarches positives devant amener une amélioration dans la qualité du français parlé et écrit. Je m'efforce d'un effort permanent pour donner au campus un meilleur visage français. Ces politiques adoptées à une réunion du Conseil des Gouverneurs en date du 24 octobre 1975 comprennent onze résolutions, lesquelles ont reçu une large diffusion autant dans les publications officielles

M. Cadieux répondait ...

de l'Université que dans les autres médias d'information. Par ailleurs, le 10 novembre 1976, le Sénat étudiant le rapport d'un comité ad hoc sur les normes linguistiques dans les programmes de la formation des maîtres, lequel rapport sera de nouveau à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Sénat les 10 et 11 février.

L'amélioration du français sur le campus dans tous les domaines est un des principaux soucis de l'Université et ne peut se faire sans la collaboration de tous les intéressés, professeurs, étudiants, personnel de soutien, etc. À ce sujet, je veux féliciter les responsables de la Fédération des étudiants qui ont fait cette année un grand effort dans ce domaine. Par ailleurs, je me plais à constater que la Jausmie s'est de beaucoup améliorée au cours des deux dernières années et c'est tout à l'honneur des rédacteurs.

Les politiques de l'Université sont claires et précises, et tous les intéressés ont pu en prendre connaissance lors de leur par-

tion et peuvent les trouver dans les documents officiels de l'Université. Pourtant, il nous faut les rappeler en diverses circonstances: voir le Campus du 14 janvier 1977.

Les politiques de l'Université dans tous les domaines sont établies d'une part par le conseil des Gouverneurs et d'autre part par le Sénat académique. Des étudiants élus par l'ensemble de la communauté étudiante et siégeant aux réunions de ces organismes ont participé à l'élaboration des politiques que j'ai mentionnées plus haut. Soyez assuré que je serai toujours heureux de recevoir des suggestions pour accroître encore davantage notre prise de conscience collective devant ce problème important et trouver des remèdes appropriés.

Si vous souhaitez me rencontrer pour obtenir des renseignements ou des informations additionnelles, je suis à votre disposition.

Bien à vous,
Jean Cadieux
Recteur

Le malaise du jardin

Comme vous pouvez le constater, ces racines sont en pleine santé donc la plante a très bien poussé et elle produira d'excellents fruits si elle n'est pas contaminée par des plantes malsades.

Lorsque les idées ne germent plus au-dessous du jardin capillaire, c'est peut-être que le problème débute presque toujours par la racine pour se manifester par la suite dans la plante.

De même lorsqu'un blé d'Inde ne pousse pas, le cultivateur mal informé se demandera si c'est un manque de terre ou un manque d'eau, de toute façon le problème débute presque toujours par la racine pour se manifester par la suite dans la plante.

Si nous transposons nos racines, vice-recteur, chefs de départements, dans notre champs de blé d'Inde malade il devient donc facile de faire un diagnostic général à point en comparant les malades.

Afin de bien comprendre la situation actuelle qui persiste sur notre campus, il s'agit tout simplement d'aller faire une visite dans le jardin afin de constater la gravité de la maladie dont sont affectées les têtes de blé d'Inde.

Lorsque nous lisons l'article du vice-recteur dans le dernier "campus", il devient très évident que le blé d'Inde est sérieusement infecté et que même un agronome compétent ne pourrait le sauver. Faut-il le laisser contaminer les autres?

De même il était très évident que nous avions un blé d'Inde malade à une réunion générale des arts visuels durant la semaine de réflexion, même s'il n'a rien dit d'intelligent, l'apparence de son épi ne peut faire autre que de causer une grande inquiétude tant qu'à son état de santé.

La prescription d'un remède nous sera toujours la solution idéale car il faut quelque fois arracher ces plantes malades et les jeter sur le tas de fumier en espérant que leur décomposition tuera ces germes infectés.

Si nous avons semé de la bonne graine, bien préparé notre terre et évidemment ajouté

une bonne couche de fond de pouillier, les chances seront grandes que les racines (épi qu'il illustre sur la photo) soient en santé, donc la plante aura des chances de survivre.

On dit toujours que l'on récolte ce que l'on sème, cependant comme ce n'est pas nous qui avons semé nos blés d'Inde malades sur notre campus, nous devons quand même faire l'effort pour les soigner quitte à arracher les incurables et les déposer gentiment sur le gros tas de terre où sont empilés toutes les autres ordures malsades.

Si vous suivez de près quelques points de base simple, vous aurez presque toujours une bonne récolte de votre jardin, c'est en suivant cette méthode logique que vous arriverez à avoir un campus où les idées pourront fleurir en pleine santé.

par Alfred Leger,
Cultivateur, B.A.

Québec, je te regarde

par Paul Voix (pseudonyme)

Le brochaud lourdement répanda à propos de l'imposante présence d'une idéologie controversée incite beaucoup de gens à réfléchir, discuter et prendre position.

Résumé par l'indépendance sous formes économique, politique, culturelle et autres, l'interférence de René Lévesque à la démarche actuelle du pays aura maintes répercussions. Même si les revendications du Parti Québécois n'aboutissent pas à cent pour cent aux fins anticipées par certains et repoussées par d'autres, des changements auront lieu, on peut s'en attendre.

Le balayage électoral prouve la nécessité de réforme des dirigeants au pouvoir sinon du système entier. Le vieux dicton, disant qu'un système n'est qu'aussi bon et valable que ceux qui le dirigent, sera applicable lorsque nous regarderons les événements d'aujourd'hui avec un léger recul. Alors seront manifestes avec répercussions les intentions du Parti, du moins quelques unes avec effet visibles à court terme.

Entre-temps, avouons que l'interaction fédérale-provinciale est matière d'intérêt particulier. Trudeau maintient le message que le Québec peut accomplir ses aspirations à l'intérieur des cadres fédéralistes. Apprend-il une nouvelle à Lévesque ou est-ce un avertissement au peuple? Le paradoxe en soi veut peut-être parler poétiquement d'une possibilité d'existence fraternelle, jusqu'à nos jours émise lente et stagnante par beaucoup. D'une façon ou d'une autre, avons nous réellement pesé à juste mesure l'évolution québécoise dans toutes ses sphères? La réalisation francophone maturation-elle même dans un pays "indépendant"? Tout dépend de son orientation et de son idéal, et comment sera maintenu cet idéal.

Avant qu'il soit question concrète de référendum, il serait bon que chacun se rende responsable des décisions et alternatives offertes par les leaders gouvernants.

Dualisme

Le délire d'une promenade en après-midi ensoleillé
Le changement d'une crevasse en après-midi mouillé

Courir faire ses commissions, manque de voiture
La joie d'une marche en pleine nature

La musique qui n'emporte sur des lieux inconnus
Mon stéréo qui émet un grincement méconnu

Un conflit de cultures qui peut créer tant d'hommes
Notre culture qui nous accorde tant de bonheur

Un sourire bien tiré qui fait surgir le cœur
Un regard mal placé qui fait naître une peur

Les jeux si banaux pour l'amener au lit
La crevasse d'une amante sur sa peau attendrie

Une tendance de qualifier de bon ou mauvais
L'intégration dans notre vie de bon et du mauvais

Afin que l'élite politique puisse davantage s'identifier aux besoins du peuple pour lequel il se dévoue, sans tendance à l'oubliette, il est à nous de "parler d'amour". Et pour éviter et l'appliquer, nous devons vivre l'amour consciemment. Il faut aussi apprendre à puiser les connaissances et forces de cet amour — nous-même, source spirituelle intérieure, qui nous guide à travers toute expérience. Ceci exige le développement de charan, petits et gros, faibles et forts, vers un niveau de conscience plus apte à assumer les responsabilités viles d'un peuple, d'un voisin, d'un frère, de soi. L'être tout vie.

Les questions fondamentales du Bien idéal se posent aujourd'hui comme elles se posaient hier et se posent demain.

La tendance vers la perfection est importante pour chacun. Elle est reine du changement, elle stimule l'évolution. Les réformes québécoises apporteront-elles une meilleure possibilité d'améliorations sociales, de justice, de paix et de vraie fraternité à travers ce pays? Les promesses et spéculations des hommes sont variées, dispersées et nettement errantes. Cependant, par contact hémic et plic avec sa vérité intérieure, le politicien comme le musicien, le prêtre et l'artiste, a le pouvoir de conscience et de manifestation de l'Œuvre.

Le choix du peuple, s'il est permis honnêtement, est chose sérieuse et grandiose. Si l'annonce en sa décision. L'atmosphère est bonne. La préparation continue et commence.

Je me ferai silence pour le repos de tes yeux, pour laisser place à la chanson du Québec. Calme ton cœur et respire la fraîcheur du vent porteur de vie.

Je suis Acadien. et le môme souffle nous anime.

Charles Bourque



Quartet Tarrago

Le Service des Loisirs socio-culturels de l'Université de Moncton désire avoir le public et la population universitaire que le groupe Quartet Tarrago ne donnera qu'une représentation au campus universitaire au lieu de deux tel qu'annoncé précédemment.

En effet, le spectacle qui devait être présenté les 1 et 2 mars ne sera à l'affiche que le 1 mars.

La représentation aura lieu tel qu'indiqué précédemment au 316 Tallon (Chapelle) à compter de 20h30.

"Ces quatre musiciens, Jordi Codina, Manuel Calvo, Laura Almerich, Joseph J. Henriquez, ont été les élèves du célèbre Maestro Tarrago, éminent professeur de guitare au Conservatoire Supérieur du Liceo de Barcelone et les succès remportés par ce quatuor de guitares, depuis sa formation en 1971, ont été spectaculaires tant du côté public que du côté critique qui accueille avec beaucoup de chaleur chacune de ses apparitions publiques".

C'est donc un spectacle de grande classe à ne pas manquer.

Les billets seront en vente à l'entrée le soir de la représentation à \$2 pour les étudiants et pour \$3 pour les autres.

A noter que les étudiants de la carte de saison seront admis gratuitement mais ceux-ci devront se procurer auparavant un laissez-passer à l'un des endroits suivants: aux Librairies Acadiciennes (Place Champlain et Tallon) à la polyvalente Mathieu-Martin ou chez Yvon Goguen, Assarure.

La moitié du monde est une femme

L'Association des femmes chefs de famille a ouvert officiellement son Centre de dépannage situé au 259 de la rue Lutis à Moncton, le jeudi 24 février.

Le Centre de dépannage a été mis sur pied grâce à une subvention gouvernementale obtenue dans le cadre du programme des initiatives locales.

Un nombre de huit personnes ont été embauchées en vue de voir au bon fonctionnement du Centre qui ouvrira ses portes du lundi au vendredi de 9h à 17h, 4M4phone 398-1118.

Le Centre de dépannage tente d'aider les femmes francophones chefs de famille, veuves, divorcées, séparées ou mères célibataires, à s'adapter et à intégrer à leur nouvelle vie.

Pour se faire, des services inexistants dans la région et même dans la province seront apportés aux familles monoparentales qui vivent une situation exceptionnelle.

Ces services varieront selon les besoins et la demande mais viseront essentiellement à remédier à un éventail de problèmes d'ordre personnel et social.

Le Centre servira aussi de lieu de rencontre pour les parents qui sentent le besoin de discuter, de se renseigner, etc.

Le personnel du Centre travaille en étroite collaboration avec les membres des divers autres services offerts dans la communauté afin d'être en mesure de bien guider et conseiller les femmes chefs de famille.

La responsable du Centre Rose-Marie Landry est secondée dans sa tâche de Andréa Cor-

munié, Lucie Dejeon, Suzanne Dussault, Jeanette Lelièvre, Mona Melanson et Nicole Richard. Une huitième personne viendra s'ajouter au groupe vers la fin de mars.

Colloque Acadie

Les étudiants des trois campus ont jusqu'au 4 mars pour participer au concours d'essai organisé par le Département de philosophie de l'Université de Moncton à l'occasion du colloque "L'Acadie et le pouvoir", qui se déroulera le mois prochain sur le campus universitaire de Moncton.

Ces concours, qui s'adresse aux étudiants à plein temps, à temps partiel et de l'éducation permanente, exige un essai de 5 à 10 pages écrit à la machine à double interligne.

Les intéressés pourront développer un thème se rapportant à "L'Acadie et le pouvoir" tout quel queques suggestions: — Quelles sont les lignes de force des Acadiciens? — En quel le pouvoir est-il délégué? — Quel pouvoir doit se donner le peuple acadien? — Les Acadiciens doivent-ils développer un pouvoir politique? — Les rapports de force entre un gouvernement et un groupe minoritaire — Le service et le pouvoir — Y a-t-il des pouvoirs que les Acadiciens ont perdus? — Quelle sorte de pouvoir l'expression acadienne peut-elle donner? — Ou voyez-

vous le pouvoir des Acadiciens, dans la politique, l'économie, ou le culture? — Le pouvoir des femmes acadiennes — La réévaluation culturelle — Existe-t-il chez les Acadiciens un pouvoir politique parallèle au pouvoir civil provincial?

Un jury composé de trois personnes choisira les trois meilleurs travaux. Il s'agit de M. Georges François, directeur du Département de philosophie à l'U. de M. Gérard Etienne, professeur du Département des études françaises et Jean-Guy Tena, professeur au Département de science politique à l'U. de M.

Les gagnants seront invités à présenter leurs travaux au colloque et recevront de l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton des prix en argent, dont \$50 comme premier prix, \$30, deuxième prix et \$20, troisième prix.

Tous ceux et celles qui veulent participer doivent faire parvenir leur copie avant le 4 mars à M. Georges François, Département de philosophie, Faculté des arts, Université de Moncton, N.-B.

Avons-nous déjà accepté de vivre à l'anglaise?

Jean Cadieux

par Réjanne Blais et Lise Ouellette

Entrevue avec M. Robert Pichette

A la mi-janvier 1977, le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, annonçait l'ouverture d'un bureau régional à Moncton. Il est à noter que ce bureau a été créé sur une base expérimentale de six mois et qu'il est le seul de son genre au Canada. M. Spicer a justifié le choix de Moncton comme centre expérimental pour les provinces atlantiques, en disant que "le message des Acadiens et de nombreux anglophones était clair: ils voulaient que l'on se rapproche d'eux de façon à permettre un dialogue dynamique dans le cadre de leurs préoccupations quotidiennes".(7)

M. Spicer a cru bon de nommer un Acadien responsable de ce bureau en la personne de M. Robert Pichette que nous avons rencontré la semaine dernière.

Lorsqu'un individu est victime d'une infraction à la loi, il a le droit de porter plainte auprès du Commissaire, qui en avise le ministre concerné. Un agent de plaintes procède à une enquête et remet le dossier au commissaire. Mentionnons ici que l'anonimat est respecté si la personne le désire et qu'il est bien important de mentionner l'heure

et la date précises lorsqu'on remet sa plainte. Lorsqu'il y a eu infraction à la loi, le Commissaire, M. Keith Spicer, fait les recommandations pertinentes au ministre pour que la loi sur les langues officielles soit respectée. Le pouvoir du commissaire est donc un de recommandation. Un rapport annuel est soumis directement au parlement à chaque année par M. Spicer.

C'est donc dans l'intérêt de tous les Canadiens que l'on doit signaler ses infractions à la loi sur les langues officielles. De dire M. Pichette: "C'est peut-être agaçant de faire des plaintes mais si l'on veut redresser un tort, il faut bien que les gens nous le disent. Il faut que les gens se servent de la loi que la parient leur a donné. Ce n'est donc pas au commissaire ou à ses adjoints de trouver les infractions à la loi, ils ne peuvent agir que lorsqu'un individu, comme vous et moi, soumet une plainte. Le bureau de M. Pichette est situé au 100, rue Cameron, Moncton et son numéro de téléphone est 858-2373. Il se fera un plaisir et un devoir de

recueillir votre plainte et de la rectifier s'il y a lieu. M. Pichette nous a dit que lorsqu'il allait dans la ville de Moncton, il pourrait trouver dix plaintes par jour. Il faut donc croire que les francophones (en particulier) ont du chemin à faire pour que le bilinguisme institutionnel soit respecté.

La loi sur les langues officielles, en vigueur depuis 1969, garantit à tous citoyens canadiens le droit de recevoir des services dans la langue officielle de leur choix, et ce dans tous les ministères et agences gouvernementales fédérales (ex. le ministère des Postes, le Canadian National, Air Canada, le centre de la Main-d'œuvre, etc.). Le gouvernement du Canada a institué le poste de Commissaire aux langues officielles dans le but de veiller à la bonne application de la loi sur les langues officielles. Le bureau du commissaire a donc pour but de recueillir les plaintes des Canadiens concernant l'application de cette loi.

Ce bureau régional du commissaire aux langues officielles est, reponsable, à titre expérimental. Il devra donc faire ses preuves. La situation néo-brunswickoise et particulièrement la situation monotonieuse sont censées être le reflet de la réalité canadienne. Les succès ou l'insuccès de ce bureau régional est donc d'un intérêt et d'une importance capitale pour tous.

Si l'on décide de fermer boutique dans six mois, il nous semble que le poste de commissaire aux langues officielles et le bilinguisme institutionnel seront d'ici remis en question. Dans ce cas, devons nous conclure que les Acadiens ont déjà accepté de vivre à l'anglaise ou que la préoccupation est d'un ordre autre que le bilinguisme institutionnel...

Quelle que soit la réponse à cette question, elle sera déterminante pour tous les Acadiens.

(1) Communiqué de presse du 23 décembre 1976, Commissaire aux langues officielles, Ottawa

Le recteur de l'Université de Moncton, M. Jean Cadieux s'est dit très satisfait du succès qu'a obtenu ce sa première année d'existence le programme de réduction des prix des manuels de langue française achetés par les étudiants du campus.

Des rabais pour une somme totale de \$3,951.44 ont été accordés jusqu'à maintenant sur l'achat par les étudiants de 1222 manuels (61 titres).

"grâce à ce programme, les étudiants ont pu se procurer des volumes français à des prix comparables à ceux payés pour les manuels de langue anglaise", a déclaré le recteur.

Rappelons que l'Université a instauré un fond spécial l'automne dernier dans le cadre de leur prix élevé des manuels français et pour inciter les professeurs et les étudiants à utiliser davantage les manuels écrits en cette langue.

La création de ce fond spécial s'est inscrite dans le cadre de la politique linguistique de l'Université qui précise entre autres que les manuels et autres documents utilisés dans les francs. Par exception, dans certaines disciplines où des manuels en français n'existent pas, ceux-ci ne sont pas adaptés, des manuels anglais sont tolérés.

Les contributions au fonds de cette année ont consisté en une subvention de \$2,000 en provenance de la Direction des langues officielles du Nouveau Brunswick et d'une somme égale puisée à même le budget général de l'Université.

C'est ainsi que les étudiants profitent d'un rabais de 30 par cent sur l'achat des volumes français dont le prix est de \$20 ou plus. En outre, les volumes dont le prix de vente est situé entre \$14 et \$20 sont réduits à \$14.

Le recteur a indiqué que le programme prendra une plus grande envergure ces prochaines années qui viennent pour la prochaine année universitaire, l'Université a déjà fait des démarches pour obtenir de l'aide des gouvernements du Nouveau-Brunswick, du Québec et de la France.

Une arme à double tranchant

par Lise Ouellette

Le 25 janvier dernier, Alfred Sauvy, démographe français, émettait de passage sur le campus de Moncton. Malgré ses 78 ans il n'en a pas moins ébloui la gens par sa très grande sagesse.

Un des thèmes qu'il a abordé pendant son séjour est le rôle et la valeur des jeunes dans toute société pré-industrielle et post-industrielle. Nous sommes à l'âge d'âge de changement, des initiateurs de mouvements. Sans nous, il y a de fortes chances que les sociétés seraient phobiques, incapables de gérer ou de s'adapter à l'évolution. Je ne vois en aucun cas minimiser le rôle des personnes de l'âge mûr ou du troisième âge, car il n'y a pas longtemps, ils étaient dans notre situation et ils ont permis qu'aujourd'hui nous nous posions ces questions. D'ailleurs, la société n'a pas besoin de agents de changements, sans quoi ceux-ci ne prendraient jamais racine. Je me permets de vous citer les paroles de Sauvy lors de ses conférences pour illustrer le rôle de la jeunesse: "dans les pays industrialisés, l'importance n'est pas le nombre parce que la technologie peut s'y adapter, mais plutôt le vieillissement de la population parce qu'elle n'a plus de possibilités ou moins de facilités d'adaptation."

Prise dans ce contexte, la jeunesse prend une importance considérable. Si nous étendons cette affirmation à l'ensemble des membres d'une société, nous

peuvent créer, les hommes et les femmes sont le cerveau de toute collectivité, contrairement à notre présente attitude qui veut que tout n'ait de valeur qu'en fonction de la quantité de marchandises produites au moins dix fois.

Pour revenir à la jeunesse, il devient donc essentiel de bien la préparer et de faire en sorte que les changements qu'elle apportera dépasser l'aspect matériel à la société. Pour remplir ce rôle, les collectifs ne sont données des instruments, tels l'université et les médias d'information, etc.. En principe, ces instruments "offrent aux jeunes les moyens pour développer l'esprit, la reporter séparément l'aspect matériel" (tiré de la conférence de Sauvy). En pratique, il les vise à intégrer les jeunes au marché du travail, à former des outils et ils s'adapter les individus et les institutions sociales et politiques. Dans une société dépendante comme la nôtre, nous ne sommes pas des initiateurs, mais bien des colporteurs de changements créés par et pour un monde extérieur au nôtre.

Nous devenons un peuple mort, un peuple sans culture, sans âme, qui n'a de valeur que dans la mesure où il est un bon initiateur. UN PEUPLE TRAHI PAR SES INSTITUTIONS SOCIALES ET PAR SA JEUNESSE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

UNIVERSITÉ DE MONCTON

LE SERVICE DE TOUT ENTREPRENEUR QUALIFIÉ EST REQUIS POUR LA CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR ET D'UNE BORDURE SUR LE TRONÇON DE ROUTE RELIANT L'EXTREMITÉ NORD DE LA RUE ARCHIBALD AU CAMPUS UNIVERSITAIRE AINSI QUE POUR LA REPARATION DE LA PASSERELLE POUR PIÉTONS RELIANT LES DEUX RIVES.

L'ENDROIT ÉTANT EXTRÊMEMENT DANGEREUX, VEUILLEZ SOUMETTRE VOS DEMANDES LE PLUS TÔT POSSIBLE A:

SERVICE DE SANTE
UNIVERSITÉ DE MONCTON
MONCTON, N.-B.

Deux personnes bien connues de la population acadienne donneront une conférence-causée dans le cadre du cours civilisation acadienne offert les mercredis 23 février et 2 mars à 19h au local 108 de la faculté des arts de l'Université de Moncton.

"L'économie acadienne" est le sujet qu'a abordé mercredi 23 février, M. Martin J. Lévesque, ancien de nombreux postes clés en Acadie entre autres celui de directeur général de la Fédération des caisses populaires acadiennes, directeur de la Société des caisses acadiennes, président de la Commission de financement industriel du N.-B. et secrétaire de l'Union coopérative acadienne. M. Lévesque a parlé surtout de l'évolution de l'économie acadienne, de ses tendances et de son orientation.

Le mercredi 2 mars, le chancelier de l'Université de Moncton et grand historien, le Père Clément Cormier, c.a.e., traitera de "La géo-écologie". Le fondateur de l'Université mettra

surfoot l'accent sur l'importance de la géo-écologie et décrira les caractéristiques spéciales de la géo-écologie acadienne ainsi que le système établi au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton afin de faciliter les recherches en ce domaine.

Ces deux conférences-causées ont été organisées par le service de l'éducation permanente de l'U. de M., qui invite les personnes intéressées à venir assister ces deux conférences de marque.

Civilisation Acadienne

moncton

MEMOIRE PRESENTE A L'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE
DE MONCTON PAR LA FEDERATION
DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONCTON

Français

INTRODUCTION

Mis sur pied par la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton (F.E.U.M.) en octobre 1976 et composé d'une quinzaine de membres provenant de différents milieux (étudiants, professeurs et autres), notre équipe a cherché au cours des derniers mois à analyser la situation linguistique sur le campus de l'Université de Moncton (Moncton), afin de voir où en est celui-ci et en ce qui a trait à son identité francophone.

La Fédération des Etudiants tient à souligner aux lecteurs de ce mémoire qu'une multitude de problèmes prévaut sur ce campus. Il ne faudrait pas croire que nos problèmes ont tous une origine linguistique. Les auteurs de ce mémoire se sont restreints au problème de la langue puisque la priorité de la F.E.U.M. de cette année était de promouvoir et de défendre le fait français dans son milieu.

Notre analyse a porté sur les points suivants:

1. la langue d'enseignement et les manuels de cours
2. les cours à l'éducation permanente
3. le statut des étudiants non francophones
4. les affiches, les communiqués, les conversations, etc.
5. les conditions d'embauche du personnel
6. le Centre d'Education Physique et des Sports
7. l'Association des anciens et des amis de l'Université de Moncton

Après avoir exposé les données qu'une investigation dans ces différents secteurs d'activités nous a permis de recueillir, nous apportons une brève analyse de la situation ainsi que les recommandations que nous jugeons particulièrement importantes.

MYTHE
OU
REALITE
? ? ? ? ?

1. EXPOSE DE LA SITUATION

1. La langue d'enseignement et les manuels de cours

A — La langue d'enseignement

Le français n'est pas toujours utilisé comme langue de communication soit dans les cours (autres que les cours d'anglais ou les cours offerts en anglais à l'éducation permanente), soit dans les travaux étudiants, les examens et la documentation fournie par le professeur, soit encore dans les séminaires, ateliers, séances d'entraînement sportif, etc. offerts à et par l'Université de Moncton.

Le français utilisé par les professeurs dans un certain nombre de cours est tellement déficient que l'étudiant peut difficilement comprendre ce qui est enseigné.

Voici à ce sujet quelques données:

1) Une brève enquête faite auprès d'étudiant(e)s choisie(s) au hasard a permis de recueillir entre autres les témoignages suivants:

1. Le professeur du cours "Physiologie animale" permet aux étudiants de faire leurs examens en anglais.

2. Le professeur du cours "Invertébrés" s'exprime dans un français très déficient.

3. Le professeur du cours "Notions de base en océanographie" après trois ans d'enseignement à l'Université de Moncton, éprouve encore beaucoup de difficultés à s'exprimer en français.

4. Le professeur du cours "Apprentissage appliqué à l'Éducation" se sert dans un de ses cours de la traduction anglaise d'un article de Piaget, auteur suisse français. De plus, sur 35 articles qu'il a distribués à ses étudiants, 4 seulement sont en langue française.

5. Le professeur du cours "Enseignement élémentaire: méthodes et techniques", bien que francophone, s'exprime dans un français qui n'est qu'une traduction directe de l'anglais, utilise beaucoup d'anglicismes, a distribué 11 articles dont 8 étaient en anglais. Un de ces articles provenant du Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

6. Le professeur du cours "Organisation des maternelles et des garderies" doit faire un effort immense pour pouvoir s'exprimer en langue française, laquelle reste malgré tout déficiente.

7. Le professeur du cours "Enseignement, méthode et techniques" a donné 4 examens en anglais, lesquels d'ailleurs sont tirés d'un manuel de cours anglais. Il se propose de donner un autre examen en anglais.

8. Le professeur du cours "Évaluation des activités éducatives", en plus de fournir sa documentation en anglais, a prévu ses étudiants que l'examen serait présenté en anglais et en français.

9. Le professeur de cours "Introduction à la psychologie" permet aux étudiants qui le désirent de faire leurs examens en anglais, afin d'accommoder les étudiants anglophones qui suivent des cours d'immersion tout le ou celles qui ne comprennent pas bien le français.

10. Le professeur du cours "Personnalité" distribue des notes de cours rédigées uniquement en anglais.

11. Le professeur du cours "Problèmes en Éducation spéciale" a donné en 1975 des examens bilingues.

12. Le professeur du cours "Problèmes économiques canadiens" distribue une documentation en anglais.

13. Le professeur du cours "Questions en psychologie sociale" s'exprime dans un français difficilement compréhensible.

14. Le professeur du cours "Alimentation des collectivités" a enseigné en anglais l'année dernière. Cette année ce professeur donne ses cours en français mais dans un français très déficient.

15. Le professeur du cours "Alimentation de la recherche en sciences domestiques" éprouve de la difficulté à s'exprimer en français.

16. Un professeur en Art Visuel a donné, à l'été 1975, un cours de peinture en anglais, bien que ce cours avait été prévu pour des étudiants francophones. Comme il n'y avait que trois étudiants qui n'éprouvaient pas de difficulté à comprendre l'anglais les autres ont demandé au professeur de donner son cours en anglais. Ce qui fut fait.

17. Le professeur du cours "Comportement du consommateur" fait l'étude de cas, dans un de ses cours, uniquement en anglais et les questionnaires d'examen sont présentés dans les deux langues.

18. Le professeur du cours "Problèmes sociaux en marketing" s'exprime dans un français très défectueux.

19. Les professeurs des cours à la maîtrise en Education s'expriment dans un français correct mais la documentation fournie dans ces cours est généralement en anglais.

20. Un cours en criminologie, obligatoire pour les étudiants inscrits au baccalauréat en psychologie, a été offert au premier semestre 1976 uniquement le soir et uniquement en anglais.

21. Le professeur du cours "Apprentissage" a proposé aux étudiants 15 sujets de projets; ces sujets sont tous tirés en anglais.

22. Le professeur du cours "Elaboration des activités éducatives" propose une bibliographie de 148 titres, lesquels sont tous en anglais.

23. Le professeur du cours "Statistiques descriptives" s'exprime dans un français difficilement compréhensible.

24. Le professeur du cours "Travail social collectif" enseigne en anglais et son cours est traduit simultanément en français par un étudiant.

25. Des sessions de formation sur la supervision des stages, offertes au cours du premier semestre 1976 par la Faculté des Sciences de l'Education et s'adressant à tous les professeurs de l'Université de Moncton se sont déroulées uniquement en anglais. Les animateurs de ces sessions étaient deux professeurs anglophones de l'Université du Nouveau-Brunswick.

26. Le Comité d'Education Professionnelle Permanente, lequel est parvenu entre autres par l'Université de Moncton, offre régulièrement des ateliers de formation s'adressant à ceux ou celles qui travaillent dans le domaine de la santé mentale. Sur 8 ateliers que le Comité a présentés depuis février 1976, 6 ont eu lieu sur le campus de l'Université de Moncton. Or bien que la plupart de ces ateliers se soient tenus à l'Université de Moncton et que plusieurs participants étaient de langue française, la langue de communication dans 7 ateliers sur 8 a été l'anglais.

27. Lors des séances d'entraînement pour les équipes universitaires de ballon-painier et de hockey sur glace, la langue de communication utilisée par les entraîneurs est l'anglais.

B — Les manuels de cours

Nombre de manuels utilisés dans les cours offerts aux étudiants réguliers des manuels rédigés en anglais. (N.B.: par "manuels de cours" nous entendons uniquement les volumes de base que le professeur utilise pour son cours et que l'étudiant par conséquent doit

avoir entre les mains. Nous n'inclions donc pas ici les volumes proposés comme référence bibliographiques.)

Voici à ce sujet ce qu'enquête effectuée dans toutes les facultés du campus de l'Université de Moncton nous a révélé:

- 1) **Faculté des Sciences et de Génie**
Sur 156 manuels de cours, 114 sont en anglais.
Biologie: sur 34 manuels, 15 en anglais.
Biochimie: sur 5 manuels, 1 en anglais.
Chimie: sur 32 manuels, 25 en anglais.
Génie: sur 47 manuels, 43 en anglais.
Mathématiques: sur 25 manuels, 20 en anglais.
Physique: sur 13 manuels, 10 en anglais.

Une petite enquête informelle a permis de découvrir que parmi les 797 manuels de cours, 462 sont en anglais. C'est donc dire que sur le campus de l'Université de Moncton, 57.9% des cours sont basés sur une matière présentée d'abord en anglais.

- 2) **Faculté des Arts**
Sur 92 manuels de cours, 30 sont en anglais.
Musique: sur 23 manuels, 23 en anglais.
Histoire: sur 47 manuels, 3 en anglais.
Géographie: sur 9 manuels, 1 en anglais.
Philosophie: sur 10 manuels, 1 en anglais.
Sc. Religieuses: sur 3 manuels 0 en anglais.

- 3) **Faculté des Sciences de l'Education**
Sur 104 manuels de cours, 62 sont en anglais.

- 4) **Faculté des Sciences Sociales et du comportement**
Sur 81 manuels de cours, 41 sont en anglais.

- 5) **Faculté d'Administration**
Sur 76 manuels de cours, 60 sont en anglais.

- 6) **Ecoles des Sciences Infirmières**
Sur 22 manuels de cours, 9 sont en anglais.

- 7) **Ecoles des Sciences Domestiques**
Sur 17 manuels de cours, 14 sont en anglais.

2. **Les cours à l'Education permanente**

A — Cours à l'Education permanente offerts par l'Université de Moncton, sur le campus de Moncton.

1) L'Education permanente offre sur le campus de Moncton, ses sessions d'été et aux ses-

sions du soir, une série de cours crédités en français et une série de cours crédités en anglais.

2) Un inventaire des annuaires et des listes de cours pour la présente année académique permet de constater que 31.2% des cours crédités offerts à l'Education permanente au cours de l'été 1976 et aux sessions du soir (1976-1977) sont offerts en anglais. La répartition est la suivante:

1. Aux sessions de l'été 1976, 26.4% des cours ont été offerts en anglais.
- Session avril-juin: — 26 cours en français (dont 1 de 6 crédits). — 5 cours en anglais (dont 1 de 6 crédits).

Par ailleurs, l'Education permanente de l'Université de Moncton n'offrirait au premier semestre que 2 cours de 3 crédits à Frédéricton. Or, ces cours ne se donnaient pas sur le campus de l'Université du Nouveau-Brunswick, mais à l'édifice du Centreaire.

3. **Le statut des étudiant(e)s non francophones**

1) L'Université de Moncton autorise des étudiant(e)s non francophones de s'inscrire à l'Université, moyennant toutefois certaines conditions. Ces conditions sont les suivantes:

— Les étudiants non francophones qui désirent s'inscrire à l'Université de Moncton doivent posséder une connaissance suffisante du français pour suivre les cours.

— Les étudiants non francophones sont ceux qui ont suivi un programme d'études secondaires s'adressant à des étudiants non francophones.

— Un test d'aptitude en français oral et écrit sera exigé avant l'admission de tout étudiant non francophone.

— L'étudiant non francophone suivra les cours en français avec les étudiants réguliers mais il peut demander un statut spécial lui permettant:

1. de considérer l'anglais comme langue première et le français comme langue seconde pour répondre aux exigences de son programme;
2. d'écrire, en anglais ou en français les travaux pratiques et les épreuves de contrôle à l'exception des cours de langue seconde.

(CI Annuaire, Université de Moncton, 1975-77, règlements 5.1 à 5.4.2.)

Les règlements concernant l'usage du français, publiés dans la Gazette de l'Université, le 20 février 1976, spécifient que le statut d'étudiant non francophone est accordé par le doyen et pour une période d'une année à la fois.

2) Des renseignements obtenus du Secrétariat Général de l'Université révèlent que pour l'année académique 1976-77, 21 étudiants jouissent du statut

spécial accordé aux étudiants non francophones et sur ce nombre, 2 étudiants à la faculté d'Administration ont eu leur statut renouvelé pour une deuxième année. La répartition par faculté est la suivante:

Administration: 8 étudiants
Arts: 5 étudiants
Sciences: 3 étudiants
Sciences Domestiques: 2 étudiants
Sciences Infirmières: 1 étudiant
Sciences Sociales et du Comportement: 2 étudiants

3) Cependant une brève investigation concernant ce statut spécial nous a permis de constater que:

1. Les renseignements ci-dessus, fournis par le Secrétariat général de l'Université, ne correspondaient pas tout à fait à la situation, puisqu'au moins une étudiante en 3ème année de psychologie a eu son statut spécial renouvelé à la fin de son année, mais ce statut n'a pas été renouvelé pour la troisième année consécutive.
2. Dans certains cas des étudiants n'ayant pas ce statut spécial sont autorisés quand même à écrire en anglais leurs travaux pratiques et les épreuves de contrôle. Mentionnons ici le cas d'une étudiante en 4ème année de psychologie, d'origine française, ayant étudié à une école secondaire française, et n'ayant pas le statut spécial d'étudiant non francophone, qui a été autorisée à écrire ses travaux pratiques en anglais. D'après son propre témoignage, cette étudiante n'a jamais eu à écrire un seul travail pratique en français au cours de ses quatre années passées à l'Université de Moncton.
4. Affiches, communiqués, conversations, etc.

1) Il est fréquent d'observer l'utilisation de l'anglais comme langue de conversation chez les professeurs, les employés et les étudiants francophones de l'Université de Moncton.

2) Il n'est pas rare également de constater à l'Université de Moncton l'utilisation de l'anglais comme langue de communication dans les affiches, les communiqués, les publications, les annonces, les diocèses, les conférences etc. Voici à ce sujet quelques faits:

1. Le service de l'information de l'Université de Moncton a émis: — en 1975, 465 communiqués dont 191 en anglais; — en 1976, 166 (de janvier à juin) 271 communiqués dont 104 en anglais.

2. Le service de l'information distribue des brochures sur le Musée Acadien, lesquelles sont rédigées en français et en anglais.

3. Les communiqués de sports provenant de l'Université et destinés à l'événement sont abondamment rédigés en anglais et traduits par la suite en français par un employé (étudiant) à temps partiel.

4. L'annonceur-maison à l'Aréna Jean-Louis Lévesque fait ses communications en français et en anglais au cours des parties de hockey.

5. Le 15 décembre 1976 on peut voir à l'Aréna Jean-Louis Lévesque des affiches publicitaires unilingues anglaises de Deluxe French Pries.

6. Au premier semestre 1976 les murs de la salle de conditionnement du C.E.P.S. affichent des pancartes unilingues anglaises et bilingues. Ces pancartes sont fournies par le Ministère de la Santé et du Bien-Être Social d'Ottawa.

7. La direction du C.E.P.S. affiche des communications, s'adressant aux membres du S.A.R. et aux étudiants, rédigés en français et en anglais.

8. Une clinique de squash qui a eu lieu au C.E.P.S. les 4, 5 et 6 février 1977 s'est donnée uniquement en anglais.

9. Le 21 octobre 1976 une pancarte anglaise est affichée à la faculté d'Administration par le département de Génie de l'Université.

10. On retrouve sur les tables de la petite cafétéria des papiers bilingues.

11. Des enveloppes tirées uniquement en anglais sont utilisées sur le campus pour le courrier interne.

12. Des formulaires de communication utilisés sur le campus sont tirés en français et en anglais.

13. La liste des différents numéros de téléphone de l'Université est présentée dans l'annuaire de la compagnie de téléphone du Nouveau-Brunswick dans une version française et anglaise.

14. Le 23 octobre 1976, lors de la cérémonie de collation des grades les discours de circonstances ont été prononcés en français et en anglais.

15. Le 26 janvier 1977 le département de Physique-Mathématiques offre aux étudiants et au public une conférence sur la cosmologie, donnée en anglais.

16. Le 15 février 1977 le département de chimie de la Faculté des Sciences et de Génie présente aux étudiants et au public une conférence en anglais intitulée: Hormone Receptors and Breast Cancer.

17. Les conditions d'embauche du personnel

La politique courante de l'Université de Moncton en ce qui concerne les conditions d'embauche du personnel et la question linguistique se conforme en partie à une politique de bilinguisme. Aussi, d'après le bureau du directeur du personnel et du vice-recteur à l'enseignement:

1) Certaines facultés exigent comme condition d'embauche des secrétaires que celles-ci aient une bonne connaissance non seulement du français mais aussi de l'anglais.

2) L'Université donne priorité au moment de l'embauche des employés de soutien (ex. les concierges) à ceux ou celles qui sont bilingues.

3) Quand aux nouveaux professeurs qui ont connaissance insuffisante du français, l'Université les embauche à condition qu'ils suivent pendant deux années des cours de perfectionnement de la langue française. Ces professeurs peuvent être autorisés pendant ces deux premiers années à donner leurs cours en anglais. Aucune permanence d'emploi toutefois ne leur est accordée tant qu'ils n'ont pas une bonne maîtrise de la langue française. (Faut exception à cette règle les professeurs de langue anglaise.)

6. Le centre d'Éducation Physique et des Sports

1) Le Centre d'Éducation Physique et des Sports de l'Université de Moncton est ouvert non seulement aux étudiants et au personnel de l'Université mais aussi au public tant anglophone que francophone.

2) Mis à part les étudiants réguliers et le personnel, le C.E.P.S. est fréquenté par un nombre presque aussi élevé d'anglophones que de francophones. En se référant au nom de famille des membres du service des Activités Récréatives (S.A.R.), on constate que la proportion de francophones et d'anglophones qui sont membres du S.A.R. pour la période de janvier à avril 1977 est la suivante:

— Chez les membres de l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton:

— Chez le public:

Francophones 110 anglophones 148

— Total:

Francophones 222 anglophones 202

3) Même si le personnel de soutien du C.E.P.S. est francophone, il arrive à plusieurs reprises que les employés qui ont affaire avec les anglophones qui fréquentent le C.E.P.S. aient à utiliser l'anglais comme langue de communication, dû au fait que ces anglophones ne connaissent pas le français ou refusent de le parler.

7. L'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton

1) D'après les renseignements obtenus du bureau de l'Association des Anciens et des Amis de l'Université de Moncton, peut devenir membre de cette association toute personne qu'impose un salaire de dix dollars, a suivi un col de cuir à l'Université de Moncton ou qui a étudié à l'une ou l'autre des actuelles ou anciennes institutions francophones d'enseignement supérieur du Nouveau-Brunswick. Ce qui signifie que l'Association présente un cours à l'Éducation permanente (secteur français ou anglais) peut devenir membre de l'Association.

2) L'Association comptait au mois d'août 1976 environ 1.000 membres dont 19 sont anglophones. Toutefois, au bureau de cette association. Cependant on constate qu'en janvier 1977, l'Association compte au moins 54 membres de nouveaux étudiants francophones de la langue française est fort déféctueux. Comment en effet

bureau des inscriptions au service des Activités Récréatives (S.A.R.) du Centre d'Éducation Physique et des Sports (C.E.P.S.), sur 166 membres de l'Association des Anciens et Amis qui sont membres du S.A.R., 54 sont francophones.

11. ANALYSE DE LA SITUATION

1. La langue d'enseignement et les manuels de cours

1) En plus de tracer le statut francophone de l'Université et de favoriser la bilinguïté et le bilinguisme (l'anglais est une institution dont l'un des rôles primordiaux est de sauvegarder et de promouvoir la culture française, l'utilisation même occasionnelle de l'anglais dans l'enseignement et à l'intérieur des divers stages de formation ainsi que l'emploi d'un nombre aussi élevé de manuels anglais, portent préjudice à l'étudiant qui ne connaît pas ou connaît peu la langue anglaise. Dans cette situation se présente actuellement, il est pratiquement prérequis pour l'étudiant qui s'inscrit à l'Université de Moncton de bien connaître l'anglais. Ainsi, l'étudiant francophone qui n'est pas bilingue est défavorisé, dès le départ, par rapport aux autres étudiants. En effet, il doit faire un effort supplémentaire pour acquérir une certaine connaissance de l'anglais s'il veut dans bien des cas comprendre son professeur ainsi que les textes et les manuels dont il doit se servir. De plus, l'absence de l'anglais à l'école même parfois à l'école à un examen. Or, une telle situation est discriminatoire et difficilement justifiable dans une université française où la diffusion des connaissances devrait être facilement accessible à l'étudiant unilingue français.

On prend trop facilement pour acquis que tous les étudiants de l'Université de Moncton comprennent l'anglais ou, dans le cas contraire, se doivent de l'apprendre au plus vite. On oublie qu'un bon pourcentage des étudiants ne connaissent pas ou connaissent peu l'anglais, et que ce n'est pas plus un crime d'être unilingue français que d'être unilingue anglais.

2) L'utilisation par un certain nombre de professeurs d'une langue qu'ils ne maîtrisent pas convenablement (en occurrence, le français) présente un certain nombre d'inconvénients:

a) elle empêche le professeur de donner son plein rendement professionnel et risque même à l'occasion de l'amener, à cause de cette difficulté, à enseigner de manière erronée. En règle générale, un professeur qui ne possède pas solidement la langue dans laquelle il donne son enseignement, n'arrive pas à s'exprimer clairement et par conséquent, nuit souverainement aux étudiants qui ont besoin de structurer leur pensée à partir d'une langue valable.

b) elle rend plus difficile à l'étudiant la compréhension de la matière enseignée.

c) elle contribue à perpétuer la situation de nouveaux étudiants francophones de la langue française est fort déféctueux. Comment en effet

espérer une amélioration de la qualité du français des étudiants lorsque ceux-ci sont en contact quotidien avec des professeurs qui ne peuvent eux-mêmes s'exprimer correctement dans cette langue. Pour parodier l'adage latin, on pourrait dire: tel professeur, tel étudiant.

3) Il se peut que dans certains disciplines il soit possible de trouver des manuels de cours en français. Mais ne s'agit-il pas à un prétexte facile qui cache une volonté d'ignorance? Il est difficile d'admettre que le nombre de manuels anglais utilisés par les professeurs soit aussi élevé dans des domaines comme l'éducation, la musique, les sciences domestiques, les mathématiques, etc. Ne serait-ce pas plutôt que les professeurs dans des universités anglo-canadiennes et américaines, ignorent l'existence des manuels français et, surtout, qu'ils sont les moyens de se les procurer. En affirmant qu'il n'y a pas d'ouvrages français dans tel ou tel domaine, n'oublions pas que là où on ne lit pas de revues professionnelles en langue française et qu'on entretient un certain rapport valable avec des universitaires francophones de l'extérieur. Il faudrait que les professeurs fassent l'effort nécessaire pour trouver ces manuels français et que l'Administration de son côté prenne les moyens nécessaires pour promouvoir cet effort.

4) La présentation de cours du soir aux anglophones ne serait-elle pas une étape? En effet, si ce programme devait s'avérer rentable, ne serait-ce pas tenté d'organiser des cours francophones.

5) Enfin, les cours offerts en anglais sur le campus de l'Université de Moncton par l'Université du Nouveau-Brunswick ne sont qu'accidentels. L'impression que les anglophones sont favorisés au chapitre de l'éducation permanente.

Dans sa publicité, l'éducation permanente se présente sous un visage bilingue et n'hésite pas à se faire connaître sous le vocable "continuing Education".

2) L'éducation permanente

1) Le règlement de l'Université de Moncton stipule que le nombre de cours offerts en anglais dans le cadre de l'éducation permanente ne doit pas dépasser la limite de 20%. Pourtant les cours offerts en français à l'automne de 1976 formaient un bloc de 34%. L'éducation permanente ne cesse donc pas de donner de l'expansion à ses services destinés à la population anglophone. Le critère de rentabilité immédiate serait-il devenu sa règle d'or? La formule de financement des universités des Maritimes donne un rôle prioritaire au nombre d'étudiants à temps plein, auxquels viennent s'ajouter ceux qui s'inscrivent à divers cours. Étant donné que le nombre de professeurs semble être resté pas étonnant que les administrateurs soient plutôt tolérants à l'endroit du secteur anglophone de l'éducation permanente, on serait-on pas un moyen facile de combler les déficits?

2) Dans sa publicité, l'éducation permanente se présente sous un visage bilingue et n'hésite pas à se faire connaître sous le vocable de "Continuing Education". Évidemment sa clientèle multinationale compte de très bien de ce régime. Mais là encore, que fait ce service pour bien discerner les besoins

de la population académique de la région et se consacrer à sa promotion socio-culturelle? Au contraire, ne contribue-t-elle pas elle aussi, à aggraver les fractures et à s'intéresser surtout aux anglophones qui rapportent?

3) En affirmant que les cours offerts par l'Université du Nouveau-Brunswick sur le campus de l'Université de Moncton ne sont que le résultat d'un échange réciproque, ne laisse-t-on quelque peu la réalité? En effet, les cours que l'Université de Moncton présente à Frédéricton ne débrouillent pas les étudiants du N.B. dans les salles du U.N.B.

De fait, les cours présentés à Frédéricton sont si élémentaires qu'ils s'adressent plus aux anglophones qui veulent se familiariser avec le français qu'aux francophones qui veulent approfondir leurs connaissances.

Enfin, les cours offerts en anglais sur le campus de l'Université de Moncton par l'Université du Nouveau-Brunswick ne sont qu'accidentels. L'impression que les anglophones sont favorisés au chapitre de l'éducation permanente.

4) La présentation de cours du soir aux anglophones ne serait-elle pas une étape? En effet, si ce programme devait s'avérer rentable, ne serait-ce pas tenté d'organiser des cours francophones.

Dans sa publicité, l'éducation permanente se présente sous un visage bilingue et n'hésite pas à se faire connaître sous le vocable "continuing Education".

2) L'éducation permanente

1) Le règlement de l'Université de Moncton stipule que le nombre de cours offerts en anglais dans le cadre de l'éducation permanente ne doit pas dépasser la limite de 20%. Pourtant les cours offerts en français à l'automne de 1976 formaient un bloc de 34%. L'éducation permanente ne cesse donc pas de donner de l'expansion à ses services destinés à la population anglophone. Le critère de rentabilité immédiate serait-il devenu sa règle d'or? La formule de financement des universités des Maritimes donne un rôle prioritaire au nombre d'étudiants à temps plein, auxquels viennent s'ajouter ceux qui s'inscrivent à divers cours. Étant donné que le nombre de professeurs semble être resté pas étonnant que les administrateurs soient plutôt tolérants à l'endroit du secteur anglophone de l'éducation permanente, on serait-on pas un moyen facile de combler les déficits?

2) Dans sa publicité, l'éducation permanente se présente sous un visage bilingue et n'hésite pas à se faire connaître sous le vocable de "Continuing Education". Évidemment sa clientèle multinationale compte de très bien de ce régime. Mais là encore, que fait ce service pour bien discerner les besoins de la population académique de la région et se consacrer à sa promotion socio-culturelle? Au contraire, ne contribue-t-elle pas elle aussi, à aggraver les fractures et à s'intéresser surtout aux anglophones qui rapportent?

3) Il y a 2 établissements francophones qui ont poursuivi leurs études secondaires dans des écoles françaises qui se sont autorisés à présenter leurs travaux en anglais, pour des motifs assez mystérieux. Nous sommes donc en présence de deux poils et de deux mesures, donc sur un terrain infirmement glissant et propice à toutes sortes d'interprétations pour se pas dire à tout va des injustices. En effet, pourquoi tous les étudiants qui ont de la difficulté à rédiger en français ne sont-ils pas admis au bénéfice d'un privilège accordé si généralement.

4. Affiches, communiqués, conversation et le reste

1) Ici encore, les règlements de l'Université ne sont pas respectés. En observant les faits, il est facile de constater que l'Université tend à se doter un visage bilingue. Elle perdure ainsi la croyance largement répandue dans la région que tout ce qui est sérieux se trouve en anglais et que le français est une langue réservée aux enfants, à la cuisine et à la tête. C'est la langue du ghetto et de la réserve, mais qu'on doit bien se garder de vouloir imposer aux autres.

2) Cette attitude est particulièrement défectueuse lors des cérémonies officielles. A qui bon prétendre que l'Université de Moncton est unilingue française, si à l'occasion de la collation des grades et des autres rencontres officielles sans fondés de pouvoir préfère le bilinguisme intégral, ce cancer de la société canadienne française. Si encore les deux langues étaient traitées sur le même pied! Souvent la version française est lamentable et truffée d'anglicismes, alors que l'anglais est beaucoup plus éloquent et signé. Si c'est là la prise de la bonne entente, nous la payons très cher. Notre fierté collective en prend un dur coup, et les Anglophones savent qu'ils demeurent les vrais maîtres puisqu'ils nous voient assis ramper pour nous assurer leurs bonnets grâces.

3) L'Université pousse la complaisance jusqu'à traduire ne pas froisser les organes d'information locaux. Alors qu'elle devrait être un exemple de dignité collective, elle est devenue un modèle de servilité. De plus, la présence d'affiches gouvernementales anglaises témoigne d'une certaine négligence qui pourrait éviter facilement, puisque les versions françaises existent bel et bien, surtout si ces affiches proviennent de l'Administration fédérale. Il en va de même des conférences présentées exclusivement en anglais, sans les gens qui ont un intérêt pour cette langue, ont tendance à s'y intéresser. A ce chapitre, il est tout à fait inadmissible que des professeurs déclarent maîtres à examen des conférences unilingues anglaises. L'étudiant francophone unilingue est ainsi nettement défavorisé et même pénalisé pour ne pas connaître la langue seconde.

4) Tous ces facteurs contribuent sans conteste à donner l'image d'une Université bilingue.

Vient s'y ajouter l'abondante publicité qui s'adresse à la population anglophone de Moncton. Alors que nous devrions nous efforcer de gérer nous-mêmes nos propres affaires, nous n'en faisons pas de solliciter les faveurs des anglophones. Pourquoi ne l'héritons-nous pas l'Université à la mesure des Acadiens, au lieu de vouloir sans cesse imiter les établissements d'enseignement de nos compatriotes de langue anglaise? A certains jours, l'Université est si occupée à jeter de la poudre aux yeux des anglophones, qu'elle en finit par oublier les motifs réels et fondamentaux qui lui ont valu d'exister.

5. Conditions d'embauche

1) Il est difficile de comprendre pourquoi l'Université exige de tous les employés de soutenir des interviews en français, et en pratique qu'ils connaissent mieux l'anglais que le français. On ne voit pas bien pourquoi un employé doit savoir l'anglais pour exécuter son travail. Il est pour le moins étrange que la seule Université francophone des provinces ait ainsi les exigences de langue anglaise? A certains jours, l'Université est si occupée à jeter de la poudre aux yeux des anglophones, qu'elle en finit par oublier les motifs réels et fondamentaux qui lui ont valu d'exister.

Sept des huit ateliers sur la santé mentale offerts par un comité parrainé par l'université de Moncton ont été tenus en Anglais!!!

2) Quand au recrutement de professeurs anglophones unilingues ou presque, il est de loin l'action la plus reprehensible. A moins que l'Université exerce une extrême vigilance dans ce domaine, on peut craindre le pire. En effet, si notre milieu n'est pas assez fier pour assimiler ces gens, c'est eux qui, par leur influence et leur exemple, vont promouvoir l'assimilation des étudiants qui les fréquentent. A ce chapitre, il est facile de constater que la tolérance l'emporte tout souvent sur la rigueur et les exigences. En présence de certains cas particulièrement douloureux, on peut se demander s'il y a d'autres raisons. Si elle n'est pas attaché si peu d'importance à la langue et à la culture de leur clientèle étudiante.

6. C.E.P.S.

1) Avec l'Éducation permanente, le C.E.P.S. est en quelque sorte le cheval de Troie par lequel les anglophones de la région pourraient bien imposer leur présence à l'Université. Il ne faut pas sous-estimer leur hargne, sous ce rapport. Il s'agit moins d'un plan concerté que de la part des anglophones que du résultat d'une certaine négligence de la part des anglophones de la région universitaires. Parce que nous sommes en petit nombre, il nous faut sans cesse être aux aguets, parcs et sentiers, les anglais peuvent nous supplanter par la seule force des

choses si seulement nous les laissons évoluer à leur gré à l'intérieur de nos institutions.

2) Si l'évolution actuelle se poursuit, nous ne sommes pas loin du jour où les cartes de membre deviendront bilingues et où seuls les marchands anglophones pourront s'en payer une. Il semble bien d'ailleurs que tout le secteur sportif de l'Université soit plus ou moins anglophone. D'ailleurs les communautés sportives ne sont-ils pas la traduction d'un texte rédigé d'abord en anglais? Il serait également intéressant de savoir combien d'universités des Maritimes se donnent la peine d'utiliser les deux langues du pays lorsque nos équipes jouent chez elles. Pour une, l'Université d'Antigonish ne fait même pas chanter notre hymne national dans les deux langues lors des parties de hockey diffusées à Radio-Canada. Sans doute les dirigeants des équipes bien trop occupés à tout préjugé pour en faire la traduction.

7. Association des Anciens et des Amis

1) Il semble bien que les amis de l'Université soient surtout les amis du C.E.P.S. C'est pour obtenir des conditions favorables d'inscription au C.E.P.S. que beaucoup d'anglophones deviennent membres de l'Association des Anciens et des Amis.

2) Sans doute est-il plus rentable de recruter des anglophones que de travailler à promouvoir l'éducation physique auprès de la population acadienne. On oublie trop facilement que jusqu'à tout récemment les écoles acadiennes n'avaient pas les moyens de se doter de l'équipement qu'il leur aurait fallu pour éveiller les nôtres aux bienfaits de ce sport. Si c'est l'éducation physique, alors qu'on contraigne les écoles anglaises étaient déjà très bien équipées dans ce domaine. Si c'est la culture, alors que l'esprit sportif et le goût du grand air soient plus développés chez les uns et moins chez les autres? Si elle n'est pas mission vraiment au sérieux, l'Université de Moncton s'efforce d'abord de corriger cette situation au lieu de laisser les anglophones s'emparer du C.E.P.S.

2) En permettant à tous ceux qui ont suivi au moins un cours à l'Université de Moncton de devenir membre de son association des anciens et des amis, l'Université donne à croire qu'elle est prête à accepter n'importe qui dans les rangs de ses anciens, et ouvre ainsi toutes les portes aux anglophones de la région. On ne peut taire que les membres les plus influents de l'Association des anciens et des amis sont des dirigeants du C.E.P.S. ne sont que les plus forts partisans de la cause du français en Acadie.

Conclusion

Pour résumer toutes les observations précédentes, on peut dire que l'Université de Moncton semble s'être écartée des nobles objectifs qui ont présidé à sa fondation.

Alors qu'elle devait être le phare qui tracerait la voie du relèvement acadien ou l'instrument de choix qui assurait une fois pour toutes l'épanouissement de notre collectivité, elle tend malheureusement à s'identifier aux éléments les plus assimilés de notre groupe. Au lieu d'être une force d'entraînement pour ses derniers, l'Université de Moncton se contente trop volontiers de pratiquer la politique de l'autruche. Les faits observés au cours de la présente étude sont extrêmement inquiétants.

On oublie trop facilement semble-t-il, que l'Université de Moncton n'a pas été mise sur pied pour répondre aux besoins de la population mixte de Westmorland, mais bien plutôt pour desservir toute la population acadienne du Nouveau-Brunswick, et par ricochet celle des provinces avoisinantes. Il n'est pas exagéré de dire que plus l'Université de Moncton s'identifie à la collectivité hybride de Moncton et de ses environs, plus elle s'éloigne de sa vocation première et met en danger sa propre existence. En effet, on ne peut pas construire un établissement de haut savoir sur un patois dégradé, et ce n'est qu'au tard il faut choisir une langue propice à la recherche et à la réflexion. À l'heure actuelle l'impure souveraineté de se demander si l'Université de Moncton entraîne la jeunesse acadienne vers un renforcement de sa langue et de sa culture, ou, au contraire, elle s'empêche péniblement dans le compromis et la recherche morbide de la bonne entente.

Les fondateurs de l'Université de Moncton ont souvent prétendu que Moncton est un centre de rayonnement acadien. Il est temps de se demander s'il ne s'agit pas là d'un mythe véhiculé par l'ancienne élite de la région. Il est grand temps de cesser de se leurrer et de voir les faits tels qu'ils se présentent. D'ailleurs la proclamation de la charte de la nouvelle charte de l'Université de Moncton ne devrait-elle pas occasionner dans notre milieu une bonne réflexion sur l'évolution de notre établissement d'enseignement supérieur. L'intégration des trois campus - Moncton, Saint-Louis-Martin et Shipigan - pourrait favoriser cette réflexion commune. Au lieu d'être administrée trop exclusivement par des gens qui sont le produit de la région la plus assimilée du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton pourrait maintenant compter sur un apport plus vigoureux en provenance des deux régions les plus françaises de la Province.

Il est indispensable, d'une part que les membres de la région qui ont suivi toutes les années du primaire et du secondaire que devaient avoir l'Université et, d'autre part que les francophones du nord-est du Nouveau-Brunswick soient à l'intérieur des services de l'Université. Les Acadiens du sud ne sont pas assez sûrs

d'eux-mêmes au plan de la langue et de la culture pour assurer pleinement la bonne évolution de l'Université de Moncton. A moins d'un retournement radical des choses, ils ne peuvent que laisser l'Université de Moncton se bilingualiser progressivement et devenir ainsi un reflet de la collectivité acadienne locale. Si l'Université de Moncton doit demeurer l'université des Français des Maritimes, il est absolument indispensable que son action reflète la colonie collective de cette population, et que son personnel soit composé de professionnels bilingues de la région de Moncton.

111. RECOMMANDATIONS

A la suite de la description et de l'analyse de la situation linguistique sur le campus de l'Université de Moncton, notre comité en terminant se propose de faire les recommandations suivantes:

Recommandations générales

- 1) que l'administration de l'Université de Moncton prenne tous les moyens nécessaires pour sauvegarder le caractère unilingue français de cette institution et qu'à cet effet elle veuille à corriger tout élément pouvant ou bien contribuer à la bilinguisation ou à l'anglicisation de l'Université de Moncton ou bien porter atteinte à l'image d'une université bilingue.
- 2) que l'administration de l'Université de Moncton crée un comité de dégrèvement, et que ce comité ait pour membres des étudiants, professeurs, administrateurs - dont le rôle principal serait de veiller à la situation linguistique souveraineté de la région en proposant des politiques appropriées et en voyant à l'application de ces politiques.
- 3) que l'administration de l'Université de Moncton veuille à ce que les règlements déjà existants de Moncton en matière de français sur le campus de Moncton soient mis intégralement en application (cf Gazette de l'Université de Moncton, 16^e année, no XVI, 28 février 1976).
- 4) que les professeurs de l'Université de Moncton en collaboration avec l'administration et les étudiants se soucient davantage de sauvegarder le caractère unilingue français de la langue et de promouvoir la culture et la langue française sur le campus.

Recommandations particulières

se rapporte avec:

1. la langue d'enseignement et les manuels de cours.
- 2) que l'administration de l'Université de Moncton, à l'exception des cours de langue, ne permette en tout temps que l'utilisation du français comme langue de communication dans les cours, les laboratoires, les séminaires, les sessions de formation ou d'entraînement, ainsi que dans les épreuves de contrôle des exigences par les professeurs.
- 3) que l'administration de l'Université de Moncton ne confie la responsabilité de l'enseignement des cours de langue française au moment de l'embauche une bonne maîtrise de la langue française.
- 4) que l'administration de l'Université de Moncton n'autorise les professeurs à utiliser des

manuels de cours en anglais que dans de très rares exceptions et qu'à cet effet le professeur désirant utiliser un manuel de cours en anglais ne puisse le faire qu'à condition d'obtenir une permission écrite de son doyen.

8) que l'administration de l'Université réponde sur pied un comité ad hoc ayant pour mandat d'enquêter, en collaboration avec les différents départements de l'Université de Moncton et en consultation auprès des autres universités francophones du pays ou de l'étranger, des recherches sur l'existence de manuels en langue française pouvant être adéquatement utilisés comme manuels de cours.

9) que l'administration de l'Université reconnaisse à tout étudiant le droit de refuser, sans que cela lui porte préjudice, tout enseignement donné en anglais (autre que dans les cours d'anglais), tout volume et toute documentation utilisée dans le cadre d'un cours comme manuel de base ou comme texte de travail, toute épreuve de contrôle, tout stage et toute session ou tout séminaire se déroulant en anglais.

10) que la Fédération de l'Université de Moncton invite les étudiants à refuser tout cours, toute épreuve de contrôle, toute session ou séminaire, tout stage et tout laboratoire où le français n'est pas utilisé exclusivement comme langue de communication.

2. Les cours à l'éducation permanente.

11) que, dans le but de sauvegarder le caractère unilingue français de l'Université de Moncton, l'administration de celle-ci mette fin dans le plus bref délai possible au programme d'enseignement en anglais offert à l'Éducation permanente, à l'exception des cours d'immersion en français.

12) que, dans le but de ne pas nuire à l'image francophone que doit donner l'Université de Moncton, l'administration de celle-ci mette fin à l'entente établie avec l'Université du Nouveau-Brunswick autorisant celle-ci à offrir des cours en anglais sur le campus de l'Université de Moncton.

13) que la direction de l'Éducation permanente entreprenne une étude plus approfondie des besoins réels de la population francophone des Provinces Maritimes en ce qui concerne les services que peut offrir l'Éducation permanente.

3. Le statut des étudiants non francophones

14) que l'Administration de l'Université voit à ce que les règlements déjà établis en rapport avec le statut spécial accordés aux étudiants non francophones soient intégralement observés tel Annuaire de l'Université de Moncton, 1975-77, règlements 5.1 à 5.12.1.

15) que les doyens ne soient jamais autorisés à accorder pour plus d'un an le statut spécial prévu pour les étudiants non francophones.

16) que l'Administration de l'Université établisse clairement un règlement précisant que seul l'étudiant ayant obtenu à l'admission le statut spécial accordé au non francophone peut être autorisé à utiliser l'anglais dans ses travaux écrits.

17) que dans les cas où le professeur tient compte de la qualité du français comme critère d'évaluation dans les travaux écrits des étudiants qu'il tienne également compte de la qualité de l'anglais dans les travaux écrits des étudiants non francophones.

4. Affiches, communiqués, conversations, etc.

18) que l'Administration de l'Université voit à interdire formellement et clairement sur le campus de Moncton l'utilisation de l'anglais dans les affiches, les communiqués, etc., même lorsqu'une version française accompagne la version anglaise, et qu'elle prenne les mesures nécessaires pour que cette interdiction soit observée.

19) que l'Administration de l'Université cherche davantage à inciter et à encourager les professeurs, les étudiants ainsi que le personnel et les administrateurs à s'exprimer en français sur le campus.

20) que tous les discours lors de cérémonies officielles (par exemple, à la collation des grades) ne soient toujours prononcés qu'en français.

21) que les annonces lors des rencontres sportives des équipes de l'Université, sur le campus de l'Université, ne soient faites qu'en français.

22) qu'aucune conférence ne soit donnée en anglais sur le campus de l'Université de Moncton, à moins qu'une traduction française de la conférence ne soit disponible sous forme d'interprétation simultanée ou, du moins, de traduction écrite.

23) que tous les communiqués de presse émis par l'Université de Moncton soient rédigés uniquement en français.

5. Conditions d'embauche

24) qu'àfin de ne pas dévaloriser l'accès d'un francophone unilingue à une institution unilingue française, le bilinguisme ne soit pas considéré comme condition d'embauche à l'Université, tant auprès du personnel enseignant que du personnel de soutien et d'entretien.

25) que l'Administration de l'Université n'embauche jamais un professeur qui ne maîtrise pas convenablement la langue française.

6. Le centre d'Éducation physique et des sports

26) que la direction du C.E.P.S. cherche davantage à promouvoir la vente des cartes de membre du Service des Activités Récréatives (S.A.R.) auprès de la population francophone de Moncton et qu'à cet effet la vente de ces cartes ne soit annoncée que dans les média d'expression française.

27) que la direction du C.E.P.S. voit à ce que le Centre soit

d'abord et avant tout à la disposition des étudiants et du personnel de l'Université et qu'à cet effet elle veuille à réserver le plus possible à ceux-ci l'utilisation des facilités du Centre.

7. Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton

28) que la direction de l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton veuille à ce que l'adhésion à l'Association ne soit pas uniquement utilisée par le public de la région comme voie d'accès aux facilités offertes par le Centre d'Éducation Physique et des sports.

29) que l'Association des Anciens et Amis de l'Université se donne comme principal objectif de promouvoir la langue et la culture française à l'intérieur et à l'extérieur du campus de l'Université de Moncton.

8. Le drapeau acadien

30) que le drapeau acadien apparaisse dans toutes les cérémonies officielles de l'Université et que ce drapeau flotte de façon permanente parmi les drapeaux déjà hissez.

**SOYONS
FIERS D'ÊTRE
FRANCOPHONES**

L'Université de Moncton: en français "Mythe ou réalité"

PROGRAMMATION

Dimanche le 27 février 1977 à 15 heures

Conférence de presse au salon bleu de l'Édifice Tailleur
l'Université de Moncton.

Mardi le 1er mars 1977 à 19h30

Discussion débat avec les organismes francophones des Maritimes au 316 Tailleur de l'Université de Moncton.

Mercredi le 2 mars 1977 à 19h30 R-221 Sciences

Rencontre avec la masse étudiante de l'Université de Moncton. Format: panel avec invités.

Vendredi le 4 mars à 13h30

Rencontre avec Keith Spicer
Format: panel avec invités dont voici quelques participants:
Michel Lévesillé
Yves Roussy
Lise Quétette
Yves Leblouhiller (Mathieu-Martin)
Hélène Castonguay
et quelques professeurs et représentant de l'Administration de l'U. de M.
Animateur: Yvon Fontaine

SPECTACLES

Quartet Tarrago

Un quatuor de guitaristes classiques, le "Quartet Tarrago", donnera prochainement un spectacle à l'Université de Moncton. Ce quatuor, formé en 1971, regroupe quatre musiciens qui ont été élèves du maître Graciano Tarrago, qui fut éminent professeur de guitare au conservatoire Supérieur du Liceo de Barcelone.

Ce spectacle aura lieu:

Date: le mardi 1 mars
Heure: 20h30
Lieu: 516 Tallon (chapele)

Ce spectacle est gratuit pour les détenteurs d'une carte de membre. Des billets sont également en vente à la porte au prix de \$2.00 pour étudiants et \$3.00 pour autres.

Heure: 20h30

Détente Musicale

Récital, exposition d'artisanat, goûter et discussion... le tout dans une atmosphère calme et détendue; voilà ce que vous offre "Détente Musicale".

Conçu dans le but de permettre aux étudiants de se rencontrer et d'oublier un peu cours et tracas, cette nouvelle formule vous permet de vous entendre un petit récital de musique. Vous pourrez aussi jeter un coup d'oeil sur les oeuvres artisanales (bank, macramé, tissage etc...) réalisées aux ateliers Socio-Culturels lors du 1er semestre. De plus, si le coeur vous en dit, vous pourrez entrer en contact avec l'artiste qui présente le récital, soit Pierrette Froment-Savoie, soit pianiste canadienne.

Donc, vendredi le 4 mars à 11h a. m. au 516 Tallon (chapele). On vous attend avec nos boissons et notre café. N'oubliez pas votre hanch.

Pas! C'est gratuit!

Récital-Midi

Les étudiants du département de musique de l'Université de Moncton présenteront leur second récital midi du 2^e semestre le mercredi 9 mars à 12h30 au Théâtre La Grange.

À cette occasion les étudiants interpréteront des pièces instrumentales et du chant dans les styles baroque, classique, romantique et moderne.

Outre le chant, les instruments utilisés par les étudiants seront entre autres le piano, le hautbois, la flûte, la clarinette, etc.

Le département de musique de l'Université de Moncton invite toute la population universitaire et celle de Moncton à assister à ce récital qui permet aux étudiants d'acquiescer de l'expérience tout en divertissant la foule.

L'entrée est libre. Bienvenue à tous.

Jean-Pierre Lefebvre, cinéaste québécois de réputation internationale, dédicacera son nouveau livre "Les machines à effacer le temps" lors de la présentation de son tout dernier film: L'AMOUR BLESSE.

L'AMOUR BLESSE et "Les machines à effacer le temps" sont deux expressions de la même réalité: l'absence de temps dans le vie quotidienne, solitaire et anonyme de notre société.

Alors que le film L'AMOUR BLESSE nous fait "entendre" 78 minutes de la vie d'une jeune ouvrière qui rentre à minuit dans son appartement après une journée de travail éreintant et qui trouve machinalement refuge et évasion dans son poste de radio, le livre "Les machines à effacer le temps" publié aux Éditions Scriptorium aborde par l'abstrait et l'appel, le problème des communications dans notre monde moderne de consommation et de mass-média. Un monde qui a créé une civilisation qui savamment, politiquement, idéologiquement, économiquement, nourrit la solitude de l'individu pour le séparer de sa collectivité.

Le film sera aussi présenté le Mercredi et Jeudi de la même semaine.

Un film, un livre, un auteur-cinéaste controversé, une grande première au Ciné-Campus Local 163-N le Mardi 1er mars.

C'est à ne pas manquer!

Le film sera aussi présenté le Mercredi et Jeudi de la même semaine.

CINÉ-LUNDI 28 février

24 HEURES OU PLUS: DE Gilles Groulx. Images: Serge Giguère, Bernard Gosselin, Guy Borremans. Production: O.N.F.

"Bilan de la nation. "C'est le rôle du cinéaste de se prévaloir de son métier pour apporter un témoignage direct sur la société dans laquelle il vit. Nous avons tenté de définir une dramaturgie nouvelle fondée sur une observation très concrète de l'actualité. Le film est rejeté non pas parce qu'il s'attaque à des gouvernements, mais parce qu'il s'attaque au système." (Gilles Groulx)

Interdit par Sidney Newman, président de l'Office national du film du Canada et commissaire du gouvernement fédéral à la cinématographie, la censure fut levée en 1976 et le film mis en circulation en février 1977 seulement. Gilles Groulx sera présent à la représentation."

Réunion importante

Les machines à effacer le temps

Le jeudi 3 mars à midi (12h.00) au local 163 de l'édifice des Sciences infirmières.

A l'ordre du jour:

1. Bal des finissants
2. Porte-parole étudiants
3. Orateur invité
4. Comité des finissants

Kenneth Doucet,
Secrétaire Général élu

C.N.U.M.

Postes disponibles

Les postes suivants ont été ouverts à nouveau, suite au semblant de désintéressement. Les candidatures pour ces postes doivent être remises au secrétaire général de la F.E.U. lundi le 28 février et le 7 mars à 17h00.

Candidatures requises pour les postes de :

- Vice-président Média Université
- Gérant de la publicité

Si ce n'est pas l'intérêt que tu possèdes, viens me voir à la maison de la F.E.U.M. ou accroche-moi en passant.

Laurent Légère

Projet mariage

Des sessions s'organisent pour les couples ayant un projet mariage dans un avenir plus ou moins lointain. Il faut au moins 4 à 5 couples pour une session. Animateurs: Sylvio Dourin, Solange Douin

Quand: 11-13 mars
18-20 mars

1-3 avril

Inscriptions: Loc. 324 Tallon
Téléphone: 858-4009
Contribution: \$5.

Parlons de ciné-campus... encore

une fois

par Zo Shirani, Arts II

"C'est en se disant que le client a toujours raison que l'on rend le client stupide, bête et aliéné."

Si vraiment, pour toi le cinémas n'a d'autres buts que la jouissance sadique du crime, de la pornographie et du défilé des films de la ville — mise à part quelques exceptions — correspond à ton étroitesse d'esprit.

Les "réalités d'aujourd'hui", tu en es une qui m'a bien fait réfléchir et pourtant je n'ose y croire, tellement elle me dégoûte et me fait peur.

Je te pense bien parti pour oublier les réalités d'aujourd'hui, tu n'a sûrement jamais connu la souffrance. Puisque pour toi les règles de commerce sont à abstraire, tu feras un jour parti de ceux qui sans cesse profitent du monde et bien sûr sont aveuglés devant les réalités d'aujourd'hui.

Je trouve que cette année le Ciné-Campus ne se contente plus de salifaire la stupidité, mais au contraire de faire réfléchir ceux qui en sont capable, par l'entremise d'oeuvres fondées sur les réalités de notre vie quotidienne. "Les Vrais".

En effet les valeurs que je donne à la vie sont autres que les valeurs et les bas-plaisirs, pour lesquels tu acceptes de payer ton dollar sans sortir de ton ignorance "calculée".

Je n'ai pas la prétention d'être étudiants en commerce je suis pourtant capable de discerner que le client n'a pas toujours raison, et même jamais s'il n'a pas d'argent. Notre société est ainsi faite qu'elle rend les gens aveugles et méprisants sur cette réalité de la vie.

Sessions de leadership

Il y aura une session de leadership au second semestre. Par cette session, on vise à augmenter la confiance en soi, stimuler le développement des facultés et apprendre à communiquer dans un groupe et en public. La session demande que tu sois disponible pour les temps suivants:

- Toute la fin de semaine du 4 - 6 mars
- Vendredi soir 4 mars, 7h30 à 10h30
- Samedi 5 mars, 9h30 à 12h
- 2h à 4h30
- Dimanche 6 mars, 2h à 4h30
- Mardi 6 mars, 7h30 à 10h
- Mardi 15 mars, 7h30 à 10h.

Prix: étudiante(\$15) et non-étudiante(\$25)

Animateurs: Michel Gouin
Sylvio Dourin
Sylvio Allain
Gilberte LeBlanc

Inscription: avant le 1 mars 1977 au local 315 Tallon

par Ginette Pellerin, étudiante

Ceci est ma réaction face à l'article de Pierre Morin, publié dans le dernier "Le Front". Il s'adresse pourtant à plusieurs...

Je tiens à le faire remarquer que les films de cette année au Ciné-Campus qui sont majoritairement des films de détente. Là on peut évidemment se méprendre sur le mot détente.

Mais vous et moi ne nous détendons nullement devant une projection présentant des Jaws, des grenouilles, des araignées, des rats, des possédés du démon, des King Kongs, des super-méchants à karaté, des sus-obsessionnels, ou l'invincible détective-héros dans son super-bolide pour secourir la super-femelle, dont il tombera amoureux... Oh! la belle histoire. Ou bien des idoles qui se battent à mort à l'abstrait... à faire rire... (ceci ne signifie pas que je n'apprécie pas l'humour, au contraire.)

Mais bon, sans vous, être pas tanné de vous abrutir. Bien moi je me refuse à bouffer de l'aliénation de la sorte.

Bon, concrètement voici la liste de films qui furent agréablement accueillis par Harold et Masde, Noël et Juliette, Buldozer, Thermoc, Malicia, Frankenstein Junior, Campus, Easy Rider, Playtime, Parfum de femme, le Tal des Vampires, Duel, Ti-Cul Tougas, Ti-Mine, Bernie pis la gang, etc... et ceux à venir.

Et puis il y a eu certains documentaires fort intéressants sur des ouvriers du textile, les Congolais, les Indiens, sur la musique Traditionnelle en Amérique du Nord et la petite histoire du Québec à l'Amérique. Évidemment il y eut quelques autres films, ceux que tu considères psychologiques. Permettons de te dire que la psychologie est partout. Tout film comme tout acte contient des aspects psychologiques, politiques, sociologiques, poétiques, biologiques, etc... mais à différents niveaux.

Et puis à un film est trop "heavy" pour toi. Bien laisse-toi simplement bercer par les images sans leurs porter une signification. (Ca pourrait être enrichissant et... amusant...) Laisse selon ton imagination un petit coup.

Pour finir, j'ajouterais à ta petite formule de Marketing, "Le client a toujours raison". Ce qui est avec des non-sens pareils, liés à l'argent que les hommes se sont trompés pour se perdre dans l'auto-alimentation humaine.

KACHO

MERCREDI LE 2 MARS

La nouvelle administration du Kacho convoque tous ses employés.

Lieu: KACHO
Temps: 1h00 p.m.
Taverne à 2h30



Mangeons bien



Mangeons bien

par Christiane Trudel

Tel. 554-5782

MODE DE PREPARATION

Il y a deux possibilités: soit de faire frire les légumes dans l'huile, ensuite rajouter la viande et les tomates plus assaisonnement et amener à ébullition les tomates plus assaisonnement et ensuite rajouter les légumes et la viande. Cette deuxième alternative évite la friture.

Lorsque le tout est amené à ébullition, laisser mijoter pendant trois heures en brassant de temps en temps.

SPAGHETTI ITALIEN

- 1/4 livre de veau haché, 1/4 livre de porc haché, 1/2 livre de boeuf haché
- 1 tasse d'oignon haché
- 1 tasse de oleri haché
- 1 tasse de carottes râpées
- 1 boîte de champignons (10 oz.)
- 1 piment vert haché
- 2 gousses d'ail
- 3 cuillères à table d'huile
- 1 boîte de tomates 20 oz.
- 1 boîte de purée de tomate 6 oz.
- 2 feuilles de laurier
- 1 cuillère à thé de poivre
- 1 cuillère à thé de thym
- 1 cuillère à thé de sel
- 1 cuillère à thé de sauge
- 1 cuillère à thé de sauce Tomaso ou piment rouge fort
- 1 cuillère à thé de sucre
- 2 cuillères à table sauce Chili
- 2 cuillères à table sauce HP
- 2 cuillères à table sauce chimosa
- 2 cuillères à table sauce anglaise

PIZZA VITO

726 MOUNTAIN ROAD TAKE OUT
178 MOUNTAIN ROAD RESTAURANT
LIVRAISON 565-6000

Cette semaine j'ai eu des difficultés à me fixer sur un sujet. J'avais plein d'idées mais je ne savais que trop comment les amener. Dans un moment de concentration, je demandai d'être inspiré. Le lendemain lors d'un cours on se mit à discuter des moments où on se sentait en relation intime avec la matière. Chacun verbalisait des expériences où il avait ressenti cet état. Plusieurs le vécurent dans la nature. On peut difficilement expliquer ce genre d'extase. On se sent faisant partie intégrante de ce qui nous entoure. Une force et un bien-être grandissant nous envahit. Ce sont des moments de super-conscience qui nous épaulent.

Avec une certitude peu commune ce midi j'étais décidée de parler des forces de la nature à partir de cette rencontre.

La nature est beaucoup plus puissante qu'on pense. On peut en avoir une idée lorsqu'on passe un après-midi en nature et qu'on revient tout régénéré, débarrassé des soucis. L'expérience du premier paragraphe nous fait sentir cette puissance et j'ajouterais cette possibilité de com-

En fouillant Faire le plein d'énergie

par Christiane Trudel

munique avec ce qui est de matière que nous.

Effectivement, l'eau, les arbres, les fleurs, la neige, la verdure, les animaux, les feuilles d'automne, la terre, etc. dégagent certaines énergies qui ont puissantes répercussions. On a su qu'il est vierge. Lors qu'on est conscient de ce pouvoir, on va chercher consciemment l'énergie qu'on a besoin. Par exemple, adossez-vous à un arbre et dites avec conviction: "Je m'imprègne de l'énergie de cet arbre". Plus vous serez réceptifs, plus l'énergie vous pénétrera. Vous pouvez appliquer cette formule pour tout autres éléments saints. Essayez et vous constaterez. Vous n'avez rien à perdre et tout à gagner.

Certaines personnes ont des facilités à se servir des énergies qui les entourent plus ou moins consciemment. Par contre, d'autres se laissent tout tirer les nerfs. Imaginez-vous, si les arbres sont pleins d'énergie alors l'être humain aussi et même plus. C'est pourquoi certaines personnes aiment être avec beaucoup de monde tandis que d'autres se le supportent pas.

Alors, attention à ceux qui font le plein dans les groupes, ne vidés pas les autres; allez plutôt faire des réserves dans la nature où il y a des réserves incalculables. Ceux qui au contraire se laissent vidés, arrêtons le processus inconsciemment. Protégez-vous mentalement en imaginant un dôme tout autour de vous empêchant tout négatif de pénétrer. Par votre pensée, vous lui donner le pouvoir de vous protéger contre le négatif.

Soyons toujours un peu plus maître de ce qui nous arrive et évitons de se laisser aller au gré des vents sociaux sans intervenir. Bâtissons le cours des choses pour une meilleure réalisation de soi-même, des autres et de l'humanité.

Si l'un de ces choses qui ne sont pas claires, ou si vous voulez donner vos commentaires, je vous suis réceptif. Vous pouvez téléphoner au numéro 854-5782.

Références: Cours de sciences cosmiques donné à Shawinigan (Québec)

SPAGHETTI VEGETARIEN

J'ai composé cette recette à partir de la première. Elle est délicieuse.

MODIFICATION

- Éliminer la viande
- 1/4 tasse de carottes râpées ou en petit cubes
- 1 tasse de navet râpé ou en petit cubes
- 1 boîte de tomates 20 oz.
- 1 boîte de purée de tomate 6 oz.
- 2 autres légumes se prêtent bien à cette recette: brocoli et choux-fleurs
- Couper les assaisonnements de moult

Mode de préparation

La même que pour la première en faisant abstraction de la viande. Diminuer la cuisson à deux heures ou lorsque les navets sont cuits.

À la cour de France, il y avait Robert de Visé, virtuose du luth et de la guitare. Visé donna des leçons au Louvre XIV et lui dédia deux livres et ses pièces pour guitare. En Espagne au 16^e siècle, Lays Milan publia le premier traité de tablature pour la vihuela — de droit, puisqu'il était le plus éminent des compositeurs pour cet instrument ayant écrit de nombreuses variations, pavanes et fantaisies, de style brillant.

Fernando Sor dont la renommée était grande surtout à Paris et à Londres, écrivit de nombreuses oeuvres pour son instrument toutes d'un esprit classique qui rappelle Haydn, toutes témoignent de la virtuosité de leur auteur et premier interprète. Les aventures de Isaac Albéniz, son événement de la maison paternelle à treize ans, son odyssée dans les pays des deux Amériques sont connues de tous les étudiants en musique. Pour la plupart, le seul nom d'Albéniz représente tout ce qu'il y a de plus typique dans la musique espagnole.

Le grand virtuose Francisco Tarrega composa une musique mélodieuse et caractéristique pour la guitare, employant des effets brillants de trémolo, par exemple dans ses "Recuerdos de la Alhambra". Enrique Granados, comme Albéniz était Catalan, mais ces deux hommes réussirent à capter le caractère et l'accent de la musique des autres provinces. Le mot tragique et prématuré de Granados est lieu quand le navire sur lequel il revenait d'Amérique en 1916 fut torpillé.

LA GUITARE

Les compositeurs de l'Amérique Latine s'intéressent beaucoup à la guitare. Le pionnier de la musique moderne au Mexique, Manuel Ponce, lui destina plusieurs oeuvres importantes, ainsi que le brésilien Heitor Villa-Lobos, raconte presque tant d'aventures que celle d'Albéniz. Son père s'intéressait à son talent musical, mais à la mort de celui-ci sa mère lui défendit de continuer ses études de piano. C'est alors que le garçon de douze ans emprunte une guitare, et se mit à composer pour cet instrument. A seize ans, il s'évada de la maison maternelle et partit comme musicien ambulancier pour parcourir le nord du Brésil. Après quelques années de vie errante, l'entrepreneur des études sérieuses et devint le musicien le plus renommé de son pays.

Il est assez facile d'apprendre à tirer quelques accords d'une guitare, de façon à accompagner les chants et danses folkloriques. Mais comme le son qu'elle produit n'est ni fort ni pérorant, l'efficacité de la guitare comme instrument solo dépend presque entièrement de la capacité et l'art de l'instrumentiste. De nos jours Andrés Segovia s'est institué le champion de la guitare classique, et aux siècles précédents des compositeurs-guitaristes tels Gaspar Sanz, Robert de Visé, Sylvius Weis, et plus que tout autre, Fernando Sor — ont grandement contribué au développement de l'instrument.

De nos jours la plupart des gens associent la guitare et la musique espagnole, mais l'histoi-

re et l'envergure de la guitare sont suggérées par la ressemblance des mots "guitare" et "kithare". Il est possible que la guitare espagnole soit une descendante de l'ancien instrument grec, qui fut adopté et adapté au 16^e siècle. Au 16^e siècle la guitare n'avait que quatre cordes; on commença à appeler espagnole quand Espinosa y ajouta une cinquième corde. La guitare moderne a six cordes, trois en boyau trois en soie recouverte de fil d'argent; elles sont accordées mi, ré, sol, si et mi. La guitare espagnole se joue toujours avec les doigts: les cordes basses avec la poutre, les autres, avec le doigtier et le quatrième doigt. Segovia a introduit plusieurs éléments qui contribuent une technique nouvelle, c'est-à-dire l'emploi du cinquième doigt.

Beaucoup de compositeurs dont Beethoven et Paganini ont écrit des oeuvres pour guitare au cours des 150 années qui l'ont vu adopter sa forme moderne. Mais on peut se servir de la guitare pour interpréter la musique écrite pour le luth et la vihuela qui furent les ancêtres immédiats de la guitare. C'est d'ailleurs pour cette raison que le répertoire de la guitare est aussi varié. Bach, par exemple, transcrivit pour le luth des suites pour violoncelle. Un de ses amis, Sylvius Weis, était le plus grand virtuose de luth de son temps et écrivit également plusieurs oeuvres pour son instrument. Il faisait des tournées de concert en Allemagne et à l'étranger, et, disant-on recevait le plus haut salaire de tout les employés de la cour de Drexler.

Moscou et Moncton

par Daniel MacLeod

Moscou et Moncton - Une étude
du sport et de la psychologie

par Daniel MacLeod

Samedi soir, l'équipe "midget" (15 à 16 ans) Dynamo de Moscou a visité celle de Moncton, les Century Flyers; deux styles différents et une bataille égale. Les Russes ont compté trois fois avant que Moncton n'ait répondu dans les dernières tentatives de la première période. Ils ont ajouté leur quatrième but à la fin de la deuxième mais la dernière période était le compte de Moncton - trois buts, le dernier avec quarante-cinq secondes de reste.

Il faut comprendre les deux systèmes avant de comprendre le jeu, et ces deux systèmes reflètent les deux mentalités, les deux pays. Valentin Egorov, l'instructeur des russes, avec l'aide d'un traducteur, disait: "Leur enthousiasme et empressement à jouer jusqu'à la fin est caractéristique des équipes canadiennes. Au contraire, continuait-il, nous avons relaxé après avoir gagné dans la première période... C'est le hockey canadien; l'esprit, les émotions. Les joueurs de Moncton ont montré leur joie de combattre en face d'un automate. Après chacun des deux derniers buts, par exemple, toute l'équipe a pris la glace pour féliciter le compteur. Il y avait une fierté de l'individu, et de l'équipe, malgré la "collectivité" russe, et le banc perdant faisait du bruit comme ses joueurs sur la glace.

L'individualisme des Canadiens avait autant d'importance, et les rôles étaient inversés. Le gardien, Melancon, qui a gagné le prix du joueur le plus important du tournoi "Wrigley" deux semaines passées, et le capitaine, West, qui a compté deux fois dans les dernières vingt minutes (avec une passe au premier but), étaient les vedettes. Mais tout le monde avait ses moments; chacun a contribué à former une base de contrôle vers le résultat final.

Pour un joueur, quelques mises en échec, pour un autre, le patinage partout, pour un troisième, des belles passes - un automate humain, et une collectivité sans le socialisme. La défense de Moncton restait remarquable après le commencement, et les avants ont fatigués, peu à peu, la défense des Russes.

Les Canadiens avançaient la rondelle à l'improviste, et il y avait des passes, et ils lançaient plus souvent (43 - 37) et de plus loin, que les Russes. Moncton a frappé les russes pour les intimider; ou avec de la colère, et pas seulement avec une vue de la stratégie. Bien que le hockey en Amérique du Nord ait un regard pour les joueurs plus grands depuis les derniers cinq ans, l'équipe de Moncton était beaucoup plus petite que les Dynamos, la moitié desquels avait plus de six pieds de hauteur et environ de deux cent livres. Le patinage canadien était plus rapide, et plus puissant, tandis que les Russes ne

voulaient pas gaspiller de l'énergie au lieu d'une attaque méthodique. C'était l'instructeur de Moncton, Tony Zappia, qui faisait vivre son équipe avec sa connaissance du hockey, et ses idées, une création par rapport à un produit du système russe.

Et le système russe? Toujours sérieux, et jamais trop heureux ou excités, les Russes peuvent élever l'opposition et ses spectateurs avec leur pression étudiée et froide. Après la partie, leur tristesse semblait être comme celle des employeurs d'une compagnie en faillite, objective. Il n'y avait pas la colère, ou le désespoir personnel, sauf sur une couple de visages.

La plupart des joueurs eux-mêmes n'étaient pas faciles à reconnaître comme individus, mais comme des parties tellement capables et disciplinées d'un ensemble accoutumé à réussir. Quand même, à moins que deux n'aient pas vu la glace du tout. Aussi, à la fin de la deuxième période, un des grands défenseurs (DF) a cassé son pain et n'était pas capable de participer dans le restant du jeu. C'est intéressant que son instructeur ait dit qu'il "...a fait une différence. Il est un des chefs de l'équipe". On y trouve un peu de contraste avec l'idée d'égalité souvent décriée par M. Egorov. D'habitude les adieux personnels se sont montrés avec le système pour le bien de l'équipe (malgré des problèmes qui arrivent parfois avec une "vedette" canadienne). Le hockey des Rus-

ses n'a pas surpris, ils ont toujours suivi leurs plans, et tous leurs buts sont venus de dix pieds ou moins du filet. Les passes étaient exactes, des fois abstraites, et difficiles à arrêter. Les Russes ont lancé plus que pendant les premières visites (1972, etc.), et leurs lancers-frappés étaient plus forts que ceux des Canadiens. Russes mises en échec étaient mieux, mais sans l'esprit malin, pour voler la rondelle ou bloquer les attaques de Moncton. Ils n'ont pas patiné autant que les Canadiens, mais ils ont bien contrôlé et avancé la rondelle dans leur zone de défense. Une chose qui les a aidés était la grosse courbe des hâtons. "Dans les règlements internationaux, il n'y a aucune limite - au Canada un demi-pouce est le maximum", expliquait M. Zappia.

Les instructeurs russes, (il y en avait trois ou quatre avec le gérant et le traducteur, sur le banc), ont écrit des pages de commentaires pendant le jeu. Celui qui a dirigé les autres, Arkadi Cheryshov, était l'instructeur de l'équipe nationale de la Russie quand ils ont gagné onze titres mondiaux, et quatre médailles d'or aux Olympiques. La structure du hockey russe est pareille à la base de chaque niveau d'âge. "La règle générale", Egorov déclarait, "est une concentration technique et collective". Malgré le système canadien "... les joueurs ont la connaissance pour lire (les équipes plus jeunes) et pour arbitrer".

En fin de compte, les deux systèmes ont leur valeur et leurs résultats par rapport à la psychologie de chaque société, et toutes les deux équipes aient été influencées réciproquement pendant quelques années par le style de l'autre pays. Le système canadien, et leur conditionnement, ont jeté un regard vers l'opposition et les Russes ont plus assumé les jaloux russes, jeu canadien. Moncton est le quatrième dans le classement "midget" au Canada, les Dynamos, dixième à Moscou. Ils sont venus parce qu'ils avaient les meilleures notes dans l'école de la ligne - ce veut dire que c'est l'éducation qui compte. Peut-être ils étaient mal choisis, étant la première équipe "midget" de la Russie qui n'a pas remporté une victoire totale au Canada. "Le jeu était bien organisé et devait faire plaisir aux spectateurs qui sont objectifs, mais qui aiment leur équipe, bien que l'arbitre ne fut pas assez objectif", affirmait Egorov. Il a raison; le dernier but est venu pendant une des sept punitions des Russes. Moncton n'avait pas une punition.

On n'avait pas le droit de parler avec les joueurs russes - ils ne comprenaient ni anglais, ni français. Comme une fille a dit: "Regarde les visages... ils veulent venir chez nous".

"Nos joueurs continueront-ils à l'université ou au hockey professionnel?"

"Mais, vous savez, nous n'avons pas de hockey professionnel en Russie..."

"Ah oui... le m'excuse..."

Loisirs socio-culturels

POSTES D'ASSISTANTS(CULTELS)

AU SERVICE DES LOISIRS-CULTURELS

ENDROIT:

Vie étudiante, Service des loisirs socio-culturels, sous la responsabilité de Vincent Bourgeois.

PERIODE

Minimum de dix heures par semaine pour 30 semaines entre le 22 août 1977, et le 28 avril 1978.

RENUMERATION:

\$1,000

NOMBRE DE POSTES:

Trois (3)

FONCTIONS GENERALES:

Travailler en collaboration avec le responsable du service des loisirs socio-culturels.

S'occuper d'un domaine spécifique et également collaborer à la réalisation de certaines tâches à la demande du responsable du Service.

FONCTIONS SPECIFIQUES:

POSTE I

Collaborer avec le responsable du Service à la planification, à l'organisation et à la réalisation du programme de la saison Ciné-Campus pour 1977-78.

POSTE II

Collaborer avec le responsable du Service à la planification, l'organisation et la réalisation du programme des ateliers socio-culturels pour l'année 1977-78.

POSTE III

Collaborer avec le responsable du Service à la planification, l'organisation et la réalisation du programme des spectacles pour l'année 1977-78.

Les candidats (es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae complet à Vincent Bourgeois, Service Des loisirs socio-culturels, Vie Etudiante, avant le 15 mars 1977.

N.B.

Préciser pour quel poste la candidature s'applique en ajoutant ses raisons ou qualifications particulières pour remplir ce poste. Les candidatures choisies devront accepter de s'initier au travail en mars et avril 1977.

Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser à Vincent Bourgeois, poste téléphonique 4271, local 3004-Tailion.

aux Arts

ELECTIONS

Salut les artistes,

On écrit pas souvent, mais quand on le fait, c'est parce que c'est important!!!

Le temps est venu d'être un nouvel exécutif de l'Association des étudiants des Arts de l'Université de Moncton (U.A.E. A.U.M.). Les postes de président(e), vice-président(e) et trésorier(e) du conseil étudiant sont ouverts.

La période pour la mise en candidature est du 2 mars au 11 mars 1977. Du 14 mars au 18 mars sera la durée de la campagne et les élections auront lieu le lundi 21 mars 1977.

Nous espérons que les candidats seront nombreux. Pour plus de renseignements, venez nous voir au local du conseil étudiant (008A) près de la cantine.

A votre service,
L'exécutif de l'A.E.A.U.M.

Les championnats canadiens auront lieu à Moncton

Les championnats canadiens de handball olympique auront lieu au Centre de l'éducation physique et des sports (C.E.P.S.) de l'Université de Moncton du 13 au 15 mai 1977.

Cette décision de la Fédération canadienne de handball olympique (FCHO) a été annoncée par le président de l'Association de handball olympique du Nouveau-Brunswick (AHO NB), M. Keith Coughlan, également professeur au département d'éducation physique à l'U. de M.

L'Université de Moncton et l'AHO NB seront les hôtes des championnats qui permettront de déterminer les meilleures équipes juniors et seniors au pays chez les hommes et chez les femmes.

Responsable de l'organisation des championnats, M. Coughlan a révélé que sept provinces au moins seront représentées. L'an dernier, 19 équipes ont participé aux championnats qui se sont déroulés à l'Université York, en Ontario.

En prévision des championnats nationaux, plusieurs équipes du Nouveau-Brunswick se disputent le droit de représenter la province au cours des compétitions provinciales qui au-

ront lieu le mois prochain. La date et l'endroit de ce tournoi n'ont pas encore été confirmés. Les équipes de l'Université de Moncton, de l'Université du Nouveau-Brunswick, de même que des localités de Tracadie et de Saint-George ont fait part de leur intention de participer. L'an dernier, l'équipe de Tracadie avait remporté le titre provincial.

Discipline sportive relativement nouvelle et peu connue au Canada, le handball olympique prend toutefois de l'essor, surtout depuis la tenue des jeux olympiques de Montréal.

On se rappelle que le printemps dernier, l'équipe canadienne olympique avait tenu des séances d'entraînement au C.E.P.S. de l'Université, sous la direction de Mircea Roman, professeur d'éducation physique à l'U. de M. et entraîneur en chef de l'équipe du Canada. M. Roman agit également comme directeur technique du tournoi.

Les membres de l'équipe olympique avaient alors indiqué qu'ils étaient ravis des installations du C.E.P.S.

Les organisateurs prévoient qu'environ 300 athlètes et officiels seront à Moncton à l'occasion des championnats.



Une trentaine de personnes ont participé à la clinique professionnelle de squash organisée en fin de semaine dernière par le club sportif de squash du Service des Activités Récréatives de l'Université de Moncton. La clinique de trois jours, qui s'est déroulée au C.E.P.S. de l'Université a connu un grand succès, en particulier, et l'on tient compte que le squash est un sport traditionnellement anglais et très peu connu dans les

Maritimes. Les participants ont reçu des instructions individuelles de M. Kevin Parker de l'Association canadienne de squash professionnel de Montréal. Ils ont également pris part à des exercices d'entraînement mettant en pratique les diverses techniques apprises. La clinique de squash était la première de type professionnelle à être offerte au Nouveau-Brunswick. Elle a été organisée par le Club de squash de l'Université qui n'e-

xiste que depuis environ deux mois et a été parrainée par l'Association canadienne de squash professionnel, par l'Association canadienne de squash amateur et commanditée par les brasseries Labatt. Notre photo nous fait voir dans l'ordre habituel Heinz Scholtz, médecin et président du Club de squash de l'U. de M., Peter Sheehan, Jean Allard, Ian Black qui écoutent attentivement les instructeurs de M. Parker.

Centre de main d'oeuvre

Liste des employeurs qui confirment une visite de recrutement sur le campus de l'Université de Moncton:

10 mars IBM Représentant de ventes
Division - Matériel de bureau. BAA, BA

Division - Ordinateurs, Génie, Sciences Commerce, Maîtrise en gestion des affaires.

2 mars Ministère du Transport (Provincial)
Génie civil

4 mars Standard Life Insurance Company
Tous les intéressés.

Metropolitan Life

Un représentant de Metropolitan Life serait prêt à rencontrer des étudiants intéressés à une carrière dans la vente d'assurance. Pour plus d'information, communiquez avec ce bureau. Pas de date limite.

17 et 18-Fonction publique du Nouveau-Brunswick
Mars Postes en traduction et interprétation.

COMMUNIS SCOLAIRES

18 mars Roman Catholic School Board, Labrador
Enseignement général (élémentaire et secondaire). Formulaires de demande et cahier d'information disponible à ce bureau à ce bureau.

Liste des formules d'application:

Nous avons reçu des formules d'application de certaines commissions scolaires et aussi les adresses de plusieurs autres, dont les suivantes:

— Commission scolaire Frontenac-Lennox, Kingston, Ontario. Invite les étudiants en Arts Ind. à soumettre une application.

— Commission scolaire Renfrew, Pembroke, Ontario. Invite les étudiants qui désirent enseigner le français oral au niveau élémentaire.

— Commission scolaire Carleton, Ottawa, Ontario. Invite les étudiants qui désirent enseigner le français oral, français d'immersion, etc.

— Commission scolaire régionale de Chambly, St-Laurent, Québec. Invite les étudiants qui désirent enseigner les enfants malades/pat ou enseigner une langue seconde.

— Commission scolaire du littoral, Sept-Îles, Québec. Invite les étudiants qui désirent enseigner aux niveaux maternelle, élémentaire et secondaire.

— Commission scolaire No. 7, Tracadie, N.-B.

— Commission scolaire No. 11, 12, Richibouctou, N.-B.

— Commission scolaire No. 20, Saint Jean, N.-B.

— Commission scolaire No. 21, 22 et 23, St-Stephen, N.-B.

— Commission scolaire No. 24, 25, Oromocto, N.-B.

— Commission scolaire No. 30, 31, Perth, N.-B.

— Commission scolaire No. 15, Moncton, N.-B.

— Commission scolaire Alberta Catholic Trustee's Association, Edmonton, Alberta.

— Département de l'éducation, Territoires du Nord-Ouest. (pour information).

— Commission scolaire No. 4 Montague, I.P.E.

— Commission scolaire No. 2, Summerside, I.P.E.

PRE-SELECTION

Lumbermen's Mutual Casual Insurance
Pour étudiants de génie, position d'ingénieur pour protection contre le feu. Pas de vente. Date limite: 28 février 1977.

Fonction publique du Nouveau-Brunswick

Postes en Traduction et interprétation. Pour étudiants du BTL, BA (Spécialisation en français ou langues), B.Ed. (Spécialisation en français). Date limite: le 9 mars 1977.

Unité scolaire régionale No.5, Abram-Village, I.P.E.

Arts Ind., Enseignement technique (Industriel) bilingue, et Commerce (Dactylo, Travail de bureau). Date limite: le 24 mars 1977.

SEANCE D'INFORMATION

Roman Catholic School Board, Labrador.

Il y aura une présentation avec des dispositives pour ceux qui s'intéressent à enseigner dans cette région. 9h00 - 10h00 le 18 mars 1977. Communiquez avec ce bureau pour le local.

EMPLOI D'ÉTÉ

3 mars - Labatt's Breweries et Canada Limited
Pour étudiants de 1ère et 2e année d'administration.

Jasper Park Lodge, Alberta.

East Springs Hotel, Alberta
Glacier National Park, Alberta (Travail d'hôtel)
Milice des Forces Armées (Programme du plan d'entrée pour officiers dans la Réserve)

Pour plus d'information concernant ces possibilités d'emploi, veuillez communiquer avec ce bureau.

Postes ouverts: Equipe de rédaction du journal "Le Front".
Nombre illimité
Rémunération: Satisfaction et expérience personnelle
Qualifications: Être conscient ou vouloir le devenir
Réunions tous les Jeudi soir au local du journal "Le Front", Edifice de la F.E.U.M.

Georges Langford

KACHO 4 & 5 MARS

Georges Langford est un Madelinot. Son pays, c'est bien sûr le Québec mais, c'est avant tout les Îles-de-la-Madeleine, petit archipel sis à l'embouchure du Golfe St-Laurent, en bordure de l'Atlantique.

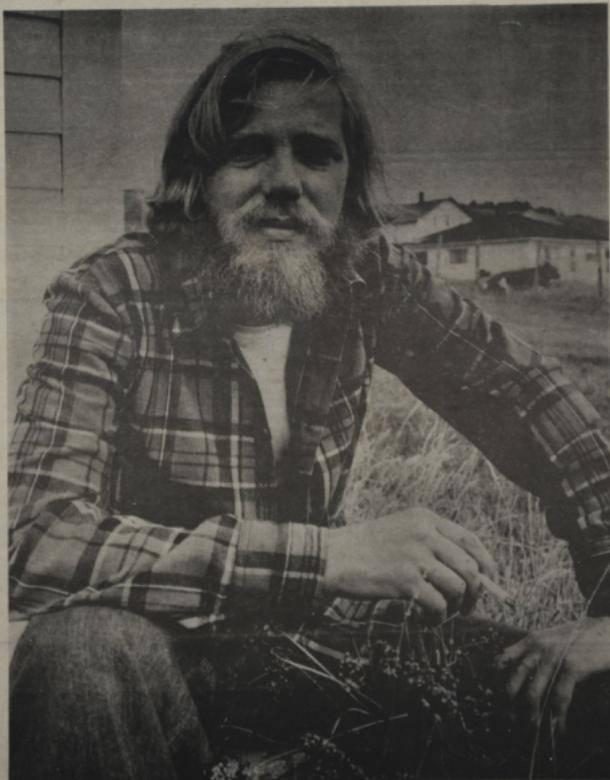
Les Îles-de-la-Madeleine ce sont des collines couvertes de marguerites, une terre où la mer est toujours présente. Les Îles se moulent à leurs habitants, "on est des Îles" et l'on retourne toujours tôt ou tard. Que l'on vive à Montréal ou ailleurs, l'accent est une écorce dont les Madelinots s'habillent et où qu'ils se retrouvent, ils se retrouvent entre eux.

Malheureusement la naissance insulaire n'offre de vocation que celle de la terre ou de la mer. Aussi la plupart des jeunes doivent-ils en partir pour chercher ailleurs "instruction" et travail.

Georges Langford aura suivi le même itinéraire que tous les siens, et tous les Québécois de nos pays oubliés. Véritable troubadour, Georges a traîné sa vie et se guitare un peu partout, de village en village, de ville en ville pour aller voir le "vrai monde" et leur faire plaisir de ses chansons et de ses rires. Le chant de Georges Langford est des Îles; il s'y retrouve et s'y définit pour nous apprendre la couleur de son île de "pays des Îles", de dépayé, lui-même surpris lorsqu'il se retrouve et se voit — en ville —.

Georges Langford est de son coin de pays comme Gilles Vigneault est de la Côte Nord et Charlebois de la ville. Au Québec, on est de chez soi et on veut le crier et le chanter pour que l'écho de la parole vienne rebondir pour aller ensuite se perdre entre vents et marées, entre neige et frimas, entre soleil et dégel — où nous sommes nés, à un parallèle où l'on se rapproche de l'ami étranger, allant au-delà de son nom et de son pays.

Georges Langford, après des études mouvementées (on le chasse de presque toutes les institutions qu'il fréquente) commence en grattant sa guitare à faire quelques airs qu'il accompagne bientôt de textes. Parallèlement, il travaille à la mise sur pied de boîtes à chansons chez lui et à Montréal. Du jour où notre troubadour touche au monde de la chanson et la scène commence. On a le coude



Wéger et la "bagosse" coule à flots. Mais Georges travaille aussi très sérieusement et commence à structurer son tour de chant et à composer de plus en plus. Il édite un microillon et se produit en spectacle un peu partout au Québec et au Canada. Les chansons sont parfois gaillardes, souvent drôles, parfois

tendres ou incisives, le folklore se trace une route sur le rythme de la gigue et l'air des langoureuses balades de marins s'installe aux côtés d'une musique plus actuelle.

Outre ses activités dans la chanson, Georges s'intéresse au cinéma où il tourne deux pre-

miers rôles recréant un peu son type de personnage.

Grand gaillard à l'allure de viking, prolifique conteur d'histoires (vraies et fausses), grand voyageur, Georges Langford est toujours et de plus en plus présent à la chanson qui a trouvé chez lui un interprète

original et intelligent qui raconte à qui veut l'entendre ses chansons comme ses meilleures histoires.

P.S. "Bagosse", sorte de brave des Îles à l'apparence naïve mais à l'effet pour le moins costaud.